LE PAYS.

VOL. VI. MONTREAL, JEUDI MATIN, 7 MAI 1857. No. 47.

CHEMINS DE FER.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

PRIX REDUITS
ENTRE
MONTREAL ET QUEBEC.

DEPUIS et APRÈS MERCREDI, le 6 MAI, les prix seront comme suit :

1ère CLASSE..... $3.00
2me do $2.00

S. P. BIDDER, Gérant Général.
5 mai. am—46

CHMIN DE FER DU GRAND TRONC.

DIVISION EST.

Arrangements d'Hiver

TOUS BILLETS DE RETOUR SONT DISCONTINUÉS.

DEPUIS et après LUNDI, le 26 JANVIER, les convois partiront de Longueuil, comme suit :—

Pour QUEBEC et ISLAND POND, arrêtant à toutes les Stations, à.... 8.30 A.M.
Pour PORTLAND, BOSTON, et les Stations Intermédiaires, à..... 4.15 P.M.

DIVISION OUEST.

Le CONVOI *EXPRESS* directement pour TORONTO, arrêtant aux principales stations, partira de la Pointe St. Charles à..... 7.00 A.M.
LE CONVOI DE NUIT pour la MALLE partira à ..... 5.15 P.M.

PRIX A TORONTO :
Première Classe $10.00
Seconde Classe ..... $ 8.00

On peut se procurer les Billets et toutes informations relativement aux Passagers ou au Fret, en s'adressant au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du Grand Tronc, No. 11, Grande Rue St. Jacques, vis-à-vis le Bureau de Poste.

S. P. BIDDER,
Gérant Général.
26 janv. 117

GRANDES LIGNES
MÉRIDIONALES ET OCCIDENTALES
DES ETATS-UNIS.

1857. ARRANGEMENTS DE PRINTEMS.

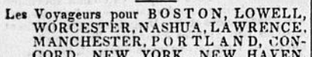

CHEMIN DE FER CENTRAL DU VERMONT,
ET
VAPEURS DU LAC CHAMPLAIN.

LES Voyageurs quittent Montréal par le Vapeur "IRON DUKE" à 3.00 P.M., St. Lambert à 3.30 P.M., et vont prendre à 5.45 P.M. à Rouse Point les Chars du Chemin de Fer Central et les Vapeurs du Lac Champlain.

Les Voyageurs pour BOSTON, LOWELL, WORCESTER, NASHUA, LAWRENCE, MANCHESTER, PORTLAND, CONCORD, NEW YORK, NEW HAVEN, SPRINGFIELD, FITCHBURG, et toutes les Localités intermédiaires, logent à White River Junction ou Windsor, et arrivent de bonne heure le lendemain aux lieux susmentionnés.

Les Voyageurs pour WHITEHALL, SARATOGA, SCHENECTADY, TROY, ALBANY et NEW YORK, par les Vapeurs de Rouse's Point arrivent à Whitehal à 6.00 A.M., Troy 10.00 A.M., pour prendre les vapeurs de l'Hudson et le Chemin de Fer de New-York.

CADRES GRATIS sur le LAC CHAMPLAIN.

☞Prix à Troy, Albany et Schenectady, UNE PIASTRE DE MOINS que par une autre ligne, et au moyen de billets pour New-York par Vapeurs DEUX PIASERES DE MOINS. Les routes susnommées sont plus courtes et plus confortables que toute autre ligne.

Pour les Billets et autres renseignements s'adresser aux Bureaux des Compagnies Nos. 63, 65 et 68, Rue des Commissaires, Montréal.

PAUL MONDOU,
Agent général du C. F. C. du Vermont et des Vapeurs du Lac Champlain.
2 mai. 37

1857.
Ligne de Chemin de Fer Sud du Michigan.

BUFFALO A CHICAGO,

Toledo, Milwaukee. Racine, Lenoska, Waukegan, Galena, Rock Island, Burlington, Dubuque, Madison, Iowa City, St. Louis, St. Paul, et toutes les villes de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Les nouveaux vapeurs à basse pression suivants forment la ligne de

BUFFALO A TOLEDO,
Et relient là le
Chemin de Fer du Sud du Michigan et du Nord de l'Indiana,
242 Milles seulement jusqu'à Chicago.

LE WESTERN METROPOLIS, I. T. PHEATT, Comt. quitte Buffalo les lundis et jeudis.
LE CITY OF BUFFALO, cap. A. D. PERKINS, quitte Buffalo les mardis et vendredis.
LE SOUTHERN MICHIGAN, cap. L. B. GOLDSMITH part de Buffalo les mercredis et les samedis.

Ils partent du bassin de la ligne sud du chemin de fer du Michigan, au pied de Main street, à Buffalo, tous les soirs, le dimanche excepté, à 9 heures ou aussitôt après l'arrivée du train exprès de Boston, Albany et New-York, par Toledo, sans débarquer, où les voyageurs prennent le train exprès accéléré pour Chicago. Ils y arrivent le lendemain soir de leur départ de Buffalo. Là ils trouvent tous les chemins de fer qui vont à l'Ouest et au Sud-Ouest, et les vapeurs sur le lac Michigan.

Les voyageurs en donnant leurs billets à l'Agent des Wagons peuvent obtenir le transport de leurs effets au Bateau et pour la traversée.

Ceux qui se destinent au Kansas trouveront que cette route est très désirable pour la rapidité et le confort.

La ligne a des facilités sans rivales pour la prompte expédition des marchandises. Tous les colis devront être marqués " Care of C. Forbes," Agent de la Compagnie des Vapeurs, à Buffalo.

A Toledo, la ligne des bateaux se relie avec le Chemin de Fer de Toledo, Wabash, et Ouest.

Les voyageurs qui désirent ne pas quitter le Chemin de Fer, peuvent prendre le Chemin de Fer de la rive à Buffalo pour Toledo, ou le Chemin de Fer de Toronto sur le GREAT WESTERN, ou à Niagara, *vid* GREAT WESTERN, directement à Détroit, de là par le Chemin de Fer du SUD du MICHIGAN et du NORD de L'INDIANA à Chicago et tous les points de l'Ouest, comme ci-dessus, où des connexions directes ont lieu sur les CHEMINS de FER SUD DU MICHIGAN ET NORD DE L'INDIANA.

On peut se procurer des BILLETS DIRECTS à tous les Bureaux de Chemins de Fer et Bateaux à Vapeur de l'Est ; des Agents de la Compagnie, JOHN F. PORTER, 193, Broadway, New-York ; B. F. FIFIELD, Détroit ; GEO. M. GRAY, Chicago ; H. B. RITCHIE, pied de la Grande rue, Buffalo ; W. T. BARON, écr., Bureau de la Ligne Américaine de Bateaux à Vapeur, No. 24, rue McGill, Montréal ; ou de J. W. CARPENTER, écr., Bureau No. 10, Place d'Armes.

SAM. BROWN, Surint. Général.
EZRA DOWNER, Agent voyageur.
7 avril. fm—34

AVIS DIVERS.

Dissolution de Societe.

LA Société qui a existé entre les Soussignés sous les nom et raison de DOMINIQUE ET CUSSON, comme Inspecteurs de Bois, est de ce jour dissoute de consentement mutuel, les affaires de la dite Société seront réglées par l'une ou l'autre des dites parties.

AND. DOMINIQUE.
F. CUSSON.
23 avril. 41

AVIS.

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA société qui a existé entre P. et A. JODOIN est de ce jour DISSOUTE de consentement mutuel. Les affaires de la dite société seront réglées par M. Pierre Jodoin.

PIERRE JODOIN,
AMABLE JODOIN, JR.
10 fév. 11

AVIS AUX PROPRIETAIRES.

LE Soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il se chargera, à des conditions libérales, de l'AGENCE de toute propriété et de la COLLECTION des LOYERS.

C. A. ROCHON,
Bureau d'Agence, Montréal,
Rue Ste. Thérèse, No. 15.
3 juin aa—54

EPICERIES.

LES Soussigués reçoivent maintenant et offrent en vente, pris à la douane ou les droits payés—

500 paniers de Champagne de Moët et Chandon
100 bariques Eau-de-Vie de la "Société Centrale des propriétaires de Vignobles"
100 qt-bariques, 100 octaves do
500 caisses Eau-de-Vie
} Seuls Agents en Canada.

—AUSSI—

Clairets en bariques, qt-barique et caisses garanti véritable
Vins Oporto et Sherry de différentes qualités
Sucres Muscovado et Melasses

—AVEC—

Un assortiment général d'Epiceries.

LAMOTHE ET FRÈRE,
192 et 194, Rue St. Paul
25 avril. aa—56

SUCRE { 50 boucauts MUSCOVADO / 200 barils EN POUDRE
SIROP 100 do RAFINÉ
A Vendre par
JAMES TORRANCE.
31 mars.

BEURRE.

120 TINETTES HAUT-CANADA,
A Vendre par
JAMES TORRANCE.
31 mars.

RAISINS—500 boîtes de Layer et Muscat.
RAISINS DE CORINTHE { 5 caroteels / 20 barils } ZANTE
A vendre par
JAMES TORRANCE.
31 mars. aa—124

LES Soussignés reçoivent maintenant par *Rio Grande* de Matanzas, le *Star* de Cienfuegos et le *Mary* de Halifax, via Portland ;—

338 boucauts
42 tierçons
36 barils
163 brils
50 demi id
} Très beau SUCRE
} Choisi No. 1, de HARENGS Canso.

—Aussi en Magasin—

Bons vieux Esprits de Demarara
Demi-caisses de Thés Young Hyson, Hyson Twankay, Twankay et Congou
Barils de Morue salée, caisses de Morue sèche
Barils d'Huile de Morue, caisses de Homards
Caisses de Broma, Piment, Arrowroot, etc.

J. & J. MITCHELL.
12 mars. 28

POMMES SECHES.

2000 LIVRES venant d'être reçu et à Vendre par M. A. BUCK,

FROMAGE! FROMAGE!

20 TONNEAUX FROMAGE AMÉRICAIN supérieur. A vendre par
M. A. BUCK,
306, rue St. Paul.
18 déc. aa—135

EPICERIES.

SUCRES, Thés, Café, Raisin. Corinthe, Epices, Ecorses d'Orange, Citron et Limon Candies, Eau-de-Vie et Vins en Bouteilles. Sirop, Limon et Gimjembre, Vinaigre de Framboise, et toutes sortes d'autres articles de la Meilleure qualité, et aux plus bas prix.

JOHN PHELAN,
10 déc. aa—132

VINS.

VIN de FRAMBOISE.
VIN de GINGEMBRE.
Do GADELLES NOIRES.
Do SUREAU.
Do CHAMPAGNE.
Do OPORTO.
Do D'ANDALOUSIE (SHERRY).
Do MADÈRE.
AILE, PORTER, et toutes sortes de LIQUEURS à vendre par
R. THOMAS,
Grande Rue St. Jacques.
2 janv. aa—66

VINS! VINS! VINS!

100 PANIERS
VIN DE CHAMPAGNE SUPERIEUR,
A vendre par G. E. STARNES,
55, Rue St. François-Xavier.
28 oct. 116

NOUVEAU MODELE DE PIANOS DROITS

Pianos Transpositeur en Fer
ET A
PEDALE D'EXPRESSION,
A trois cordes par Note et nouveau système d'Agrafes.

LE Nouveau Système de PIANO, inventé par J. P. CRAIG, a pour but de protéger la TABLE d'HARMONIE, assurer la durée de l'ACCORD et résister au tirage des Cordes. Aussi de diminuer le PRIX de l'Instrument.

Tout ordre sera exécuté avec célérité.

J. P. CRAIG.
No. 83, Rue Craig.
8 nov. aa—120

ORGUE A VENDRE.

UN superbe ORGUE convenable pour une petite église ou une grande chambre avec une boîte en bois rose à vendre. S'adresser à ABNER BROWNE, Manufacture de Piano, 33, Grande Rue St. Jacques, où l'Orgue peut être vu.
14 oct. 110

A LOUER, ETC.

Propriete de Valeur a Vendre,
SITUÉE RUE DORCHESTER, OUEST.

EN conséquence du CHANGEMENT de DEMEURE du LORD EVEQUE à un site plus près de la NOUVELLE CATHEDRALE, à *Union Avenue*, la maison maintenant occupée par sa Seigneurie, rue Dorchester, est offerte EN VENTE, avec un peu plus d'un ACRE de TERRE. Pour plus amples informations, s'adresser à

JAMES H. SPRINGLE,
Architecte,
Grande rue St. Jacques.
25 avril. 42

A VENDRE.

UNE grande SERRE avec une magnifique collection de fleurs et d'arbustes.

S'adresser à Mr. JOHN NICHOLSON, jardinier au fort de la Montagne.
Montréal, 18 avril. 39

A LOUER.

UN BEAU MAGASIN, voisin du soussigné, prix modérés.

L. C. BARBEAU.
10 mars. 23

A LOUER OU A VENDRE.

LA Maison No. 1, Place Tecumseth. S'adresser à
BENNING ET BARSALOU.
24 fév. 7

A LOUER

L'ETABLISSEMENT situé sur les rues St. Paul et des Commissaires, maintenant occupé par P. et A. Jodoin. Possession donnée au 1er Mai.

S'adresser à PIERRE JODOIN.
12 fév. 12

A LOUER.

DEUX MAISONS en pierres à 3 étages, rue St. Joseph, près de la rue Guy, avec tout le confort moderne, Gaz, Bains, Water-closets, etc., et un petit Verger attenant à chacune de ces maisons. Vue magnifique de la Montagne et du Havre. Elles peuvent être aussi occupées comme bureaux publics.

ROUER ROY, ou
EUCLIDE ROY,
26, rue St. Gabriel, ou 8, rue Notre-Dame.

L'HOTEL SAINT NICHOLAS, Place Jacques Cartier, près du Palais de Justice. Cet établissement chauffé par deux fournaises, est éclairé au gaz et contient de beaux Salons, des Bains et des Water-closets. Il renferme environ cent chambres.

ROUER ROY, ou
EUCLIDE ROY,
26, rue St. Gabriel, ou 8, rue Notre-Dame.

UN APPARTEMENT au second étage d'une maison en pierres, près du Marché Bonsecour, qui conviendrait à une modiste ou comme bureau de chemin d'affaires.

AUSSI :—Un GRENIER considérable dans la dite maison, s'étendant de la rue St. Paul à la rue des Commissaires.

ROUER ROY, ou
EUCLIDE ROY,
26, rue St. Gabriel, ou 8, rue Notre-Dame.
10 fév. 11

A LOUER,

UN MAGASIN avec LOGEMENT au-dessus, situé Rue St. Paul, presqu'en face du Marché Bonsecours et présentement occupé par M. Romsin St. Jean.

—AUSSI—

Un autre MAGASIN avec LOGEMENT, maintenant occupé par M. Daniel Harmer, situé No. 4, Rue St. Laurent, maison de feu E. R. FABRE.

S'adresser à
FABRE ET GRAVEL,
No. 30, Rue St. Vincent.
5 fév. 9

MAISONS ET TERRE A VENDRE.

LE soussigné offre en vente, à des conditions très favorables, les immeubles suivants :—

UNE MAISON EN BOIS à un étage, située au Village de BERTHIER, dans un endroit central et favorable pour le commerce.

—DE PLUS—

UNE TERRE de Deux arpents de front sur Quarante de profondeur, en culture, avec les bâtiments nécessaires, située à ST. GABRIEL de BRANDON, près du village.

S'adresser à D. SAUVAGEAU,
53, rue des Commissaires.
3 fév. 8

A VENDRE,

NOYER NOIR, bien sec ; Lattes, Madriers et Planches de Pin et Epinette, par
J. W. DEMERS,
Rue Latour.
9 janv. aa—58

GLACE! GLACE! GLACE!

Aux Familles Privées,

Condition pour l'approvisionnement de la glace.

DURANT L'ANNÉE 1857.

Livraison quotidienne (double provision le samedi pour le Dimanche) du 4 mai au 1er Octobre.

10 lbs.	par jour pour la saison.....	£1	0	0
20 lbs.	do do	1	10	0
30 lbs.	do do	2	0	0
10 lbs.	do pour un mois,.....	0	6	3
20 lbs.	do do	0	10	0

Les personnes demeurant au-delà des limites mentionnées ci-dessous pairont un surplus suivant la distance de leur maison savoir : Distilerie de Dow, faubourg St. Joseph ; place Richmond ; extrémité Nord Ouest de la rue Sherbrooke ; Cote à Baron ; place Papineau.

On donnera une attention immédiate aux plaintes de négligence ou autres portées contre les charretiers.

Payment comme d'habitude—EN ARGENT ET D'AVANCE.

Les personnes qui désirent souscrire pour l'approvisionnement durant une saison sont priées d'envoyer leur nom de bonne heure.

LAMPLOUGH ET CAMPBELL,
Près le Palais de Justice.

GLACE! GLACE! GLACE!

Aux Maîtres d'Hôtel, Confiseurs, Propriétaires de bateaux à vapeur.

LES soussignés sont prêts à faire un marché pour fournir CHAQUE JOUR de la GLACE pendant la saison prochaine, aux meilleures conditions possibles.

LAMPLOUGH ET CAMPBELL,
Près le Palais de Justice.
7 avril. bm—34

J. CAMPBELL,
MARCHAND-TAILLEUR,
No. 74, GRANDE RUE ST. JACQUES.

RECOIT ses MARCHANDISES de Printems et d'Eté, et sollicite respectueusement l'attention de ses pratiques et du public, sur l'assortiment étendu et varié de toutes sortes de COULEURS et PATRONS trop nombreux pour être mentionnés.
14 avril. aa—25

POELES DE CUISINE.

TOUJOURS en main des POELES DE CUISINE des USTENSILS de fer étamé de la meilleure qualité depuis DIX DOLLARS et au-dessus, suivant la grandeur et la qualité. Ces poêles ont de grands fours, et on garantit qu'ils sont les meilleurs poêles à cuir qui aient jamais été vendus sur le marché.

—AUSSI,—

Un très grand assortiment d'USTENSILS de fer, FER BATTU, Vaisselle pour les Ménages Couvre-Plats, Plateaux, Services de Toilette, Couteaux de Table, Fourchettes, Célèbre Coutellerie de Roger, Quincaillerie, etc., etc.

GEORGE HAGAR,
302 et 304, Rue St. Paul,
Près de la Rue McGill,
9 avril. fm—35

ANT. BAZINET,
Chapelier et Manchonnier,
152, RUE BLEURY, 152,

M. A. B. tient en mains cette année un assortiment très étendu de
CAPS EN DRAP
dont la beauté et la bonté ne peuvent être surpassées et dont il disposera à prix réduits.

Les marchands de campagne trouveront leur avantage à visiter l'établissement ci-dessus, vu la bonté de l'ouvrage et la modicité des prix.

Les personnes qui ont des pelleteries à faire arranger, devront les envoyer de suite, vu la quantité considérable qu'il reçoit chaque année et la presse où il est ordinairement un peu plus tard.
28 avril. aa—96

GRANDE SENSATION ! !

AUJOURD'HUI
Revelation du Grand Secret
DE
ROUGE, BLANC ET BLEU.

WM. & J. C. THOMPSON,
Chapeliers de l'Extrémité Ouest,
Vis-à-vis de Morrison, Cameron et Empey,
ONT REÇU LEUR
ASSORTIMENT DE PRINTEMPS
DE
CHAPEAUX et CASQUETTES,

ROUGE,

SE composant de toutes les formes et nuances possibles. Désirant consacrer toute l'attention à leur

BLANC, **COMMERCE DE DETAIL,**

ils sont résolus à toujours avoir à la disposition du public un approvisionnement que nul ici n'égalera pour la beauté et l'étendue.

BLEU.

Leur assortiment actuel est trop développé pour qu'il soit possible de faire l'énumération complète de tous les articles, on ne citera que les suivants :

Chapeaux de Soie Noire de 7s 6d à 30s
Do Drab de 15s
Do Castor de 25s
Chapeaux de Feutre de tous genres et couleurs, depuis 2s 6d à 25s
Casquettes de Drap de 1s 3d à 10s
Ventes au Comptant seulement.
Rappelez-vous le signe : Rouge, Blanc et Bleu.

WM. ET J. C. THOMPSON,
Chapeliers, au No. 297,
Rue Notre-Dame, Ouest.
21 avril. am —32

E. KOBLINSKI,
CHAPELIER ET MANCHONNIER,
En Gros et en Détail,
212, Rue Notre-Dame, 212.

E. KOBLINSKI désire informer ses nombreuses pratiques et le public qu'il a en mains un grand assortiment choisi de

CHAPEAUX ET CASQUES
AVEC UN
NOUVEAU STOCK DE PELLETERIES

de toutes grandeurs et qualités, confectionnées ce printems, sous sa DIRECTION PERSONNELLE, des meilleurs matériaux, et d'une manière qu'il est IMPOSSIBLE de SURPASSER en cette ville, soit pour la forme ou la durée. Le tout à vendre en Gros et en Détail, aux plus bas prix du marché.

E. KOBLINSKI saisit cette occasion pour remercier ses pratiques en général pour le patronage libéral qu'il en a reçu depuis qu'il a commencé des affaires, et il espère, par une STRICTE ATTENTION et une grande PONCTUALITÉ, mériter la continuation de la faveur publique.
11 nov. aa—26

NOUVELLES MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ETE.

LE Soussigné prend la liberté d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il a reçu et reçoit encore un assortiment des plus complets pour Hardes de Printemps et d'Eté telles que :

Des Casimires. Noirs et de Fantaisie, Plaids, Tweeds, etc,, pour pantalons.

—AUSSI—

Une grande variété d'Etoffe de Fantaisie pour Gilets, et autres Etoffes de choix.

Il fera le tout à ordre dans le dernier goût et à des prix assez bas pour satisfaire toutes les classes.

Comme il reçoit par chaque Steamer les Patrons des dernières modes, cela lui donne la facilité de confectionner les vêtements qui lui sont commandés avec cette élégance merveilleuse qui a placé si haut la réputation des Tailleurs Parisiens.

Il a toujours en mains un assortiment des plus complets de Hardes faites qui ne le cède à aucun pour l'élégance de la coupe et la finesse des tissus, la solidité de la couture et la durée des matériaux.

Il tient aussi pour les messieurs une grande quantité de Chemises blanches et de couleurs, Chemises de Flanelles, Caleçons de laine et autres, Cravates, Cols, Collets, Mouchoirs de poches, Gants, Bretelles.

Le Soussigné achète tous les ans sur les meilleurs marchés d'Europe et des Etats-Unis les dernières nouveautés pour argent comptant et ayant acheté dernièrement plusieurs STOCKS de Banqueroute, cela lui permet de servir ses pratiques à des prix bien au-dessous des autres établissements de ce genre.

On trouvera toujours chez lui les articles les plus fashionables, les Etoffes de Fantaisie les plus à la mode pour Hardes de Printems et d'Eté aux prix les plus bas.

Les Marchands qui désirent faire des achats en Gros de Hardes Faites trouveront qu'il est de leur avantage de venir examiner son assortiment avant de faire leurs achats ailleurs.

Il espère que ses amis et ses nombreuses pratiques lui continueront le patronage qu'ils lui ont accordé à cause de la modicité de ses prix et de sa ponctualité à exécuter toutes les commandes dont on voudra bien l'honorer.

M. L. D. GAREAU.
6 avril aa—38

Atelier de Marbre de Montreal.

WM. C. HYATT & CIE.,

ONT l'honneur d'annoncer qu'ils ont en mains à leur Atelier, a l'Ancien Jeu de Pelotte,
COIN DES RUES CRAIG et ST. PIERRE.
Un assortiment considérable et varié de
MONUMENTS EN MARBRE
De toutes sortes et de tous prix.

Monuments Funéraires, Poteaux en Marbre et Pierre pour Lots de Cimetière, Dessus de Tables et Lavemains, Foyers en Marbre Noir (à aussi bas prix que la pierre grise et bien meilleurs), Pierre pour Registres, Atres, etc., Pierre Libre Américaine pour Tombes.

GRILLAGES fournis et ajustés à ordre, et tous articles en MARBRE ou PIERRE, à des prix convenables au tems.
30 avril aa—37

LE Soussigné a loué la bâtisse ci-dessus pour une période de dix années, et a l'honneur de dire que son assortiment consiste en

MEUBLES DE TOUTE ESPECE,

qu'il soit possible de se procurer dans aucun Magasin de Meubles de la Province, et à des prix qui rendent la compétition impossible, et invite ceux qui ont besoin de

MEUBLES
à venir au
No. 244, rue Notre-Dame,

où ils ne trouveront pas seulement le MEILLEUR et le plus GRAND ASSORTIMENT en CANADA, mais certainement l'Assortiment à MEILLEUR MARCHÉ.

UN SEUL PRIX.

Tout articles pour la campagne, empaquetés avec soin et transportés à bord sans charge extra, et tous meubles garantis être pour ce qu'ils sont vendus.

Plus de 7,000 Siéges en Canne et en Bois.

O. McGARVEY,
Magasin en gros de Chaises et de Meubles,
No. 244, Rue Notre-Dame, Montréal.
28 avril. 43

MM. S. W. ABBOTT & CIE.,
No. 113, Rue Craig,

ONT EN VENTE et achèvent, pour les affaires du Printemps,
Un Vaste Approvisionnement de
MEUBLES
Comprenant beaucoup d'articles d'un genre nouveau, lesquels, pour la beauté, le comfort et la variété, unis à la force et à la solidité, ne souffrent point de comparaison sur ce continent.

Les personnes désireuses de faire des achats sont priées d'aller examiner les marchandises.

☞Tout article payable au COMPTANT à la livraison.
12 mars. aa—118

Nouvelles Reimpressions

D'après les Editions anglaises :

Le ROSSIGNOL et la ROSE.
Beau DUET VOCAL par STEPHEN GLOVER.
LA
CLOCHETTE DU VILLAGE,
PAR J. FILTSCH.
La SCHOTTISCHE EUGENIE
PAR CHARLES D'ALBERT.
ET LA
POLKA KATHLEEN,
PAR W. LANGTON WILLIAMS.

J. W. HERBERT ET CIE.,
131 et 133, rue Notre-Dame.
7 avril. 34

PARLEMENT PROVINCIAL.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Lundi, 4 mai 1857.

Contingents.

Le Dr. T. FORTIER fait motion pour que la chambre concourt au neuvième rapport du comité des contingents.

Une partie du rapport, recommandant que quatre des messagers temporaires soient placés sur la liste permanente soulève quelque discussion. Le solliciteur-général est défend le rapport, le solliciteur-général ouest le combat.

Le soll.-gén. SMITH demande que cette clause soit biffée et que l'on place entre les mains de l'orateur ou du sergent d'armes le pouvoir de faire des promotions.

Après quelque discussion, cet amendement est négatived par 42 contre 36.

Le Dr. FORTIER fait alors motion de l'adoption d'un certain nombre de copies d'un ouvrage récemment publié et intitulé : "Guide des juges de paix," pour être distribué aux magistrats de la province.

Au bout de quelques débats, la motion est retirée.

Affaire Corrigan.

L'hon. M. TERRILL présente le rapport des commissaires nommés pour faire une enquête sur l'affaire Corrigan.

Bill des Pecheries.

En réponse à M. RHODES,

Le proc. gén. MACDONALD dit que le gouvernement a l'intention de pousser le bill des pêcheries, malgré la résignation du commissaire des terres de la couronne.

Ameliorations de l'Ottawa.

M. EGAN fait motion d'une adresse à Son Excellence pour copie d'une pétition du Fort du Portage, relative à la construction d'une route de ce lieu aux travaux du gouvernement au Grand Calumet.—Emporté.

M. EGAN fait motion d'une adresse à Son Excellence pour copie des inspections, cartes, rapports et estimés qui ont été faits au gouvernement pendant les douze mois derniers par rapport aux améliorations de la rivière Ottawa ou la construction d'un canal pour lier les eaux du lac Huron à la dite rivière.—Emporté.

Indemnite aux Miliciens.

M. DARCHE fait motion d'une adresse à Son Excellence pour copie d'une liste de tous les miliciens qui ont été blessés durant la guerre de 1812 et qui se sont adressés au gouvernement pour obtenir une indemnité, ainsi que le nom de ceux à qui rien n'a été accordé.

Rats Musques.

La chambre considère les amendements du conseil législatif sur le bill pour régler le temps de la chasse aux rats musqués, et concourt avec le conseil.

Concessions gratuites.

En réponse à M. FELTON, M. LEMIEUX annonce que le gouvernement a l'intention de faire des concessions de terre gratuites dans les townships du Bas-Canada, comme il en a été fait sur l'Ottawa.

Descente des Bois.

M. EGAN demande au ministère s'il a l'intention d'enlever les obstacles qui s'opposent à la descente des radeaux au Long Saut, Carillon et la petite rivière derrière Montréal, comme il a été promis par le gouvernement précédent.

M. LEMIEUX répond affirmativement.

Territoire de la Baie d'Hudson.

En réponse à M. Brown,

Le proc.-gén. déclare que le gouvernement a l'intention de nommer un comité pour s'occuper de la question.

Grand Tronc.

M. BROWN fait motion qu'un comité de neuf membres soit nommé pour procéder à une enquête sur les affaires du Grand Tronc.

La motion est acceptée après de courts débats et le comité est composé des députés suivants : MM. Brown, Simard, Papin, Christie, Wilson, Bellingham, Dr. Masson, le proc.-gén. Macdonald, le soll.-gén. Smith.

M. FOLEY demande au ministère s'il a l'intention de nommer un magistrat rétribué au Sault Ste Marie.

Le proc.-gén. répond que le gouvernement le fera dès que la population sera assez nombreuse.

Le Commissaire des Terres de la Couronne.

M. A. A. DORION, avant l'appel des ordres du jour, demande la permission de poser à l'administration une question sur une matière d'une grande importance publique. Il désire savoir si le ministère a l'intention de remplir la vacance faite par la résignation du commissaire des terres de la couronne. On a dit aujourd'hui que le président du conseil a pris ces fonctions. Est-ce ou non le cas ?

Le proc.-gén. répond que le gouvernement a l'intention de remplir la vacance aussitôt qu'il sera possible de faire un choix.

Representation par la population

Le débat est repris sur la question de représentation par la population, et la motion de M. Turcotte pour la question préalable.

Après une courte discussion, la motion de M. Turcotte est mise aux voix et remportés par 75 contre 24.

Pour :—MM. Aikins, Bell, Brown, Burton, Cameron, Christie, Delong, Fergusson, Ferrie, Frazer, Freeman, Gamble, Hartman, Jackson, Lumsden, Mackenzie, Matheson, Merritt, Patrick, Rankin, Rolph, Scatcherd, Wilson, et Wright—24.

Contre :—MM. Alleyn, Baby, Bellingham, Benjamin, Bourassa, Bowes, Brodeur, le proc. général Cartier, Casault, Cauchon, Cayley, Chaffers, Chapais, Clarke, Crawford, Crysler, Chs. Daoust, Jean B. Daoust, Darche, Desaulniers, Dionne, Jean B. E. Dorion, Antoine A. Dorion, Dostaler, Dufresne, Egan, Evanturel, Fournier, Felton, Thos. Fortier, O. C. Fortier, Galt, Guévremont, Holton, John, Laberge, Laporte, Larwill, Le Boutillier, Lemieux, Loranger, proc.-gén. Macdonald, Roderick McDonald, McCann, Marchildon, Masson, Mattice, Meagher, Mongenais, Joseph C. Morrison, A. Morrison, Papin, Polette, Pouliot, Powell, Prevost, Price, Rhodes, Robinson, Roblin, soll.-gén. Ross, James Ross, Sanborn, Shaw, Simard, soll.-gén. Smith, Southwick, Spence, Stuart, Terrill, Thibaudeau, Turcotte, Valois, Whitney et Yeilding.—75.

Port de Quebec.

La chambre concourt dans les résolutions rapportées par le comité général pour donner pouvoir à la compagnie du port sud de Québec de percevoir des droits.

L'hon. M. LEMIEUX introduit un bill sur ces résolutions.

Lois Usuraires.

L'amendement pour ajourner à six mois le bill sur les lois usuraires est emporté par 42 contre 22.

Pour :—MM. Baby, Bell, Brown, proc.-gén. Cartier, Casault, Cauchon, Cayley, Chaffers, J. B. E. Dorion, A. A. Dorion, Dufresne, Egan, Felton, Ferrie, Freeman, Galt, Gould, Hartman, Holton, proc.-gén. Macdonald, McCann, Masson, Matheson, Mongenais, J. C. Morrison, A. Morrison, Munro, Papin, Patrick, Prévost, Rankin, Rhodes, John Ross, Sanborn, Simard, Southwick, Spence, Stuart, Terrill, Valois, Wright et Yeilding—42.

Contre :—MM. Bourassa, Brodeur, Chapais, Clarke, J. B. Daoust, Darche, Désaulniers, Dionne, Dostaler, Thomas Fortier, O. C. Fortier, Fournier, Guévremont, Labelle, Larwill, Lemieux, Marchildon, Pouliot, sol.-gén. Ros, sol.-gén. Smith, Thibaudeau et Turcotte —22.

La chambre s'ajourne à minuit.

Bill de M. Prévost.

Acte touchant l'administration des bureaux d'enregistrement dans le Bas-Canada.

ATTENDU que l'intérêt public requiert que l'administration des bureaux d'enregistrement des hypothèques dans le Bas-Canada soit rendu aussi parfaite que possible, et vu qu'il est nécessaire de faire de nouvelles dispositions pour cette fin :—à ces causes, Sa Majesté, etc., décrète ce qui suit :

I. Les bureaux d'enregistrement seront tenus ouverts journellement, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi, sauf les dimanches et les jours fériés reconnus par la loi.

II. Le salaire des régistrateurs pour recherches de tous les enregistrements qui seront trouvés formés contre le grevé dont le nom sera donné par le requerrant, est fixé à quarante centins, si le nombre d'actes ou documents enregistrés n'excède point huit, et à raison de cinq centins pour chaque enregistrement en sus, mais aucun salaire pour recherches n'est accordé lorsqu'un certificat d'enregistrement sera demandé ou qu'une radication sera requise.

III. Les lois antérieures sont amendées pour donner suite à la présente.

IV. Les régistrateurs pour contravention à la présente loi, resteront soumis aux amendes et dommages-intérêts qui leur sont imposés par les lois précédentes.

Bill de M. Prévost.

Pour étendre le fonds d'emprunt municipal à certaines améliorations locales.

ATTENDU qu'il est désirable que les municipalités dans le Bas-Canada profitent du fonds d'emprunt municipal qui leur est destiné ; à ces causes, Sa Majesté, etc., décrète ce qui suit :

I. Toute corporation d'aucune municipalité dans le Bas-Canada indistinctement, en sus des pouvoirs qui lui sont déjà conférés par les lois de 1852, ch. 22, et de 1854, ch. 13, en se conformant à leurs dispositions en autant qu'elles ne seront point contraires à la présente, est autorisée de prélever sur le crédit du fonds municipal destiné au Bas-Canada toute somme d'argent qu'elle croira nécessaire pour ouvrir, établir, construire, réparer ou améliorer, soit dans les limites ou en dehors de la municipalité aucun chemin, rue ou pont dont l'existence serait avantageuse à telle municipalité.

II. Les conseils municipaux qui ont déjà fait emploi de deniers pris sur le dit fonds pour les fins ci-dessus, sont approuvés.

Bill de M. Prévost.

Acte pour interpréter la loi de 1841, c. 21, relativement aux encans dans les campagnes.

ATTENDU qu'il s'est élevé des doutes sur l'interprétation à donner à la loi de 1841, c. 21, et qu'il est désirable d'y remédier :—à ces causes, Sa Majesté, etc., décrète ce qui suit :—

I. Les dispositions de la loi de 1841, c. 21, intitulé "*Acte pour faire certains changements aux lois relatives aux droits imposés sur les effets et marchandises vendus par encan*," n'ont jamais été entendus par la législature, s'appliquer, et ne s'appliquent pas, aux encans qui se font dans les campagnes sans but commercial, soit par des habitants qui vendent leurs meubles, grains, bestiaux et autres choses pour changer de domicile, ou pour autre cause de nécessité, ou des marchands qui cessent leur commerce.

Bill de M. Prévost.

Acte touchant l'organisation du Notariat dans le Bas-Canada.

CONSIDERANT que le repos des familles dépend en partie de la profession notariale et qu'il est important d'en bien régler l'exercice,—à ces causes, Sa Majesté, etc., décrète ce qui suit :—

I. Il sera loisible à tout notaire qui aura changé de domicile de déposer dans l'étude d'un autre notaire rés

DEPARTS DES STEAMERS OCEANIQUES.

PARTANT D'EUROPE.

Noms.	De	Pour	Date.
Circassian	Liverpool	Portland	2 mai.
Arago	Havre	New-York	5 mai.
Washington	Brême	New-York	16 mai.
Fulton	Havre	New-York	2 juin.
Arago	Havre	New York	30 juin.
DES ETATS-UNIS ET DU CANADA.			
Hermann	New-York	Brême	16 mai.
Circassian	Portland	Liverpool	30 mai.

NOUVELLES ANNONCES.

Elections—Institut-Canadien.—D. Z. Gaultier.
Départ du "Protection" pour Brockville, etc.—Jones, Black et Cie.
Vapeurs entre Montréal et Québec—Jos. Levy.
Déménagement—Paul Hus.
Injection Brou.
Etablissement de chaussures—W. Douglas.
Hotel à louer ou à vendre—J Leeming.
Bled à vendre—P. Charlebois.
Emplacements à vendre—Hopkins, Lawford et Nelson.
Parfumerie—Lamplough et Campbell.
Formation de société—Beers, Carter et Kerry.

VENTES PAR ENCANS.
Marchandises, le 9—Benning et Barsalou.
Ferronnerie, le 19— do do

LE PAYS.

MONTRÉAL:
Jeudi, 7 Mai 1857.

Parlement.

(*Correspondance spéciale.*)

Toronto, 2 *mai* 1857.

Les explications données en chambre, à propos de la résignation de M. Cauchon, vont à démontrer que ses collègues étaient anxieux de se séparer de lui, et qu'ils ont saisi volontiers la première occasion qu'ils ont eue de le faire. En effet, la lettre de M. Cauchon au colonel Taché ne comportait pas une résignation directe, mais le premier ministre lui a donné cette interprétation, et s'est empressé de signifier à M. Cauchon que sa résignation était acceptée. En même temps, il nie péremptoirement les faits sur lesquels l'ex-commissaire des terres de la couronne s'appuyait pour justifier sa démarche: le refus du gouvernement d'accorder une aide spéciale pour le chemin de fer du Nord, et la déclaration que les chambres seraient dissoutes dès que la mesure relative au Grand Tronc aurait été adoptée. On ne peut s'empêcher d'admettre que M. Cauchon a mal choisi son temps et mal joué ses cartes. Ses meilleurs amis lui tiendront à peine compte de sa retraite tardive, tandis que ses adversaires y trouveront de nouvelles armes pour le combattre.

Cependant, le public, je suppose, s'inquiète peu de cela. Que le député de Montmorency sorte de la lutte avec des allures de lion, ou avec celles du renard de son Lafontaine, le St. Laurent n'en continuera pas moins à couler vers la mer; et le globe terrestre n'en sera pas ébranlé. Mais ce qui intéresse tout le monde, c'est que les hommes d'état, ou ceux qui sont supposés l'être, soient guidés, en toute circonstance, par le sentiment de leur propre dignité, et par les inspirations d'une haute moralité politique. Or, il est difficile de trouver rien de semblable dans la conduite de M. Cauchon. D'abord, il base sa résignation sur une question importante, à la vérité, mais qui se rattache à des considérations purement locales; il ne s'agit pas d'une question de principe en matière d'administration. Puis, au lieu d'établir sa position sur des faits irrécusables, il est arrêté au seuil même de ses explications par les dénégations de ses collègues. Alors, il s'élève une discussion, une véritable chicane au milieu de laquelle il est impossible de connaître exactement la vérité; et pour mettre le sceau à cette belle équipée, M. Cauchon annonce publiquement son intention de continuer ses explications en dehors de la chambre, dans la presse. Il y a, dans tout cela, un oubli des convenances propre à rapetisser la politique du pays aux proportions des difficultés qui s'élèvent dans une municipalité de paroisse, à propos d'un pont ou d'un cours d'eau. Comment en sommes-nous arrivés à ce point, avec notre gouvernement responsable? C'est que les hommes au pouvoir, plus soigneux des intérêts individuels que du bien général, ont sans cesse flatté la cupidité de leurs adeptes, au lieu de s'adresser aux passions nobles du cœur humain; c'est que la corruption politique a engendré la corruption morale, et que sur les ruines sévères du capitole, on a élevé une misérable échoppe. Ces inconvénients tiennent au système autant qu'aux hommes; mais ils n'ont commencé à se produire ouvertement que depuis les jours néfastes de l'administration Hincks-Morin. On dirait que M. Hincks a imprégné l'atmosphère des émanations morbides de son égoïsme et de sa perversité politique, tant ses leçons ont fait de progrès dans les conseils du peuple de cette province. Ce n'est pas que M. Cauchon vaille moins que ses ci-devant collègues; au contraire, il faut lui rendre cette justice qu'il a su mettre de l'ordre dans son département et qu'il l'a mieux administré qu'aucun de ses prédécesseurs ne l'avait fait. Mais il a subi l'influence des idées reçues, et s'est écarté des règles qui devraient présider à la conduite d'un ministère de la couronne, dans une circonstance analogue.

Je suis porté à faire ces remarques dans l'intérêt de tous, sans considération de parti. Je n'ignore pas que ce mouvement nous conduit à une crise qui sera fatale à l'administration, dans un avenir prochain; non que M. Cauchon puisse être regardé comme le chef d'un parti, ou que son influence personnelle soit assez puissante pour faire faire immédiatement pencher la balance en faveur de l'opposition. La position qu'il a prise n'est que l'un des signes extérieurs manifestant le travail interne que subit la chambre, et qui se serait continué sans lui et malgré lui, jusqu'à ce qu'il eût produit son résultat naturel: la chûte du ministère. Il ne circule encore aucune rumeur fondée sur les changements que nécessitera la retraite du commissaire des terres. On a parlé de M. Drummond, du Dr. Rolph et de M. Leranger; mais il n'y a encore rien de probable à cet égard. Les élections générales, si elles ont lieu prochainement, comme la chose est fort possible, pourraient déjouer tous les calculs.

LE GRAND TRONC.

La question qui occupe le plus le gouvernement, la chambre et le pays, à l'heure qu'il est, c'est, sans contredit, celle qui se rattache à la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer et à l'aide nouvelle qu'elle sollicite. J'ai déjà exprimé mes vues sur la valeur relative des propositions Cayley et Dorion; je vois que vous partagez là-dessus l'opinion de votre correspondant, c'est-à-dire que, *si* la compagnie a *réellement besoin de secours* pour terminer les travaux, le plan de M. Dorion serait le plus efficace, aussi bien que le plus franc et le plus honnête. Cependant, je vois que M. Dorion a laissé tomber sa proposition, croyant, sans doute et avec raison, que le gouvernement devait porter la responsabilité entière d'une mesure de cette importance, et que le rôle de l'opposition devait se borner à contrôler l'action du pouvoir, au lieu d'énoncer une politique en matière d'administration. Ce principe s'accorde, d'ailleurs, avec la conduite générale de ceux qui, sous l'opération d'institutions politiques semblables aux nôtres, se sont trouvés momentanément dans les rangs de la minorité. Ils n'ont jamais, ou presque jamais, présenté leurs idées sous les formes d'une législation compliquée de détails; il se sont contenté de poser des principes, et le plus souvent, les ministères ont été renversés sur un vote pur et simple de non-confiance. C'est ainsi qu'a fait M. Lafontaine en 1848, et M. Sicotte en 1854. M. Dorion a donc agi sagement, dans la position où il se trouve comme chef d'opposition, de ne pas donner suite à l'avis de motion dont il s'agit. M. Drummond s'en est emparé; mais M. Drummond flotte indécis entre les deux camps; sa conduite ne tire pas à conséquence. Il y a ajouté quelque chose de son cru. Tout en sollicitant une aide en faveur du chemin de fer du Nord, sous la forme d'un octroi additionnel de terres publiques, il pousse ses prétentions jusqu'à ériger en doctrine la distribution de ces terres aux compagnies de chemins de fer déjà organisées, et il en demande cinq cent mille acres pour son chemin de Shefford, Stanstead et Chambly. En passant, je dois remarquer que la position de M. Drummond, en chambre, est fort singulière, et n'est pas celle qu'on a droit d'attendre d'un homme qui a occupé une haute position dans les conseils de son pays. Tantôt il prend à partie son ami Cartier, et dissèque impitoyablement ses projets de décentralisation et de codification des lois; et tantôt avec un sourire de vierge et des paroles de miel, il semble vouloir fasciner J. A. McDonald qui rit sans cape. Hier, c'était un torrent orageux dont les ondes frémissantes roulaient avec fracas le long des murs de la citadelle; aujourd'hui, c'est un ruisseau timide, coulant mollement à l'ombre des grands arbres, et jetant des bras d'azur autour des batteries de l'ennemi. Des hommes comme ceux-là n'inspirent de confiance à personne, et passent leur vie dans les misères de la diplomatie, sans emporter avec eux le respect qu'ils auraient pu commander, au moyen de leurs talents et de leur savoir.

(*A continuer.*)

(*Correspondance particulière du Pays.*)

X.
Toronto, 2 *mai* 1857.

MM. les Rédacteurs,

Le chemin de fer de la rive Nord, ouvert heureusement, fait arriver au port M. Cauchon, et ce même chemin vient de le ramener sain et sauf à son office du *Journal de Québec, gros Jean* comme ci-devant: *Sic transit gloria mundi*. Hélas! le pauvre homme va de nouveau pleurer ses Jérémiades, avant de mettre en jeu les ressorts qui servirent autrefois son ambition. Mais l'on se demande si M. Cauchon regagnera la confiance du clergé canadien; si sa gazette réussira à faire du capital politique en excitant les préjugés religieux et nationaux. Le *Journal de Québec* n'aura, certes, pas bonne grâce à employer cette tactique. Sur un pareil terrain, il s'exposera à des reproches justement mérités. La correspondance qui a eu lieu entre MM. Taché et Cauchon démontre que ce dernier a été ignominieusement chassé du ministère.

Voyez comme se passent les choses: Dimanche dernier, M. Cauchon insiste pour un octroi de terre pour le chemin de fer du Nord. Il va jusqu'à menacer ses collègues s'ils n'adoptent pas ses vues. Le cabinet, sans dire un mot à M. Cauchon, soumet sa lettre au gouverneur, et Son Excellence *avisée par ses ministres* déclare que cette lettre *est interprétée*, 1o. *Comme une offre de la résignation de M. Cauchon*; 2o. *Que cette résignation est acceptée*. Jugez de l'étonnement du pauvre M. Cauchon qui jamais, oh! jamais, n'avait songé à donner sa démission. Après avoir reçu la funeste nouvelle qu'il lui faut quitter ce portefeuille chéri, ce fauteuil doré, dans lequel jadis il dédaignait les envoyés de l'évêque de Toronto, M. Cauchon arrive soudain à la séance de mercredi; il est pâle et lugubre—il prend le siége des ministres déchus au centre de la droite: Il se lève, et d'une voix tremblante s'adresse à l'Orateur:—"Je dois, dit-il, communiquer à cette chambre l'événement de la journée. Ma retraite du ministère exige que j'explique à la chambre les circonstances qui se rattachent à ma résignation." M. Cauchon lit la correspondance que vous avez sans doute communiquée à vos lecteurs. On croyait que le parti du désolé M. Cauchon se rallierait à lui dans l'infortune comme dans la fortune et que MM. Polette, Cusault, Octave Fortier, ses fidèles disciples, le suivraient en passant de la droite à la gauche—mais non—*donec felix eris, etc.* Il est difficile de supporter les déboires et les injustices qu'ont à souffrir ceux qui ne donnent point leur appui au gouvernement. M. Cauchon sera un homme actif dans l'opposition. Son influence sera celle de tous les ministres déchus, à peu près nulle. Les ennemis de M. Cauchon jurent qu'il ne sera jamais réélu dans son comté. Mais l'énergie que nous lui connaissons à son habileté et sa persévérance dans la lutte, nous font douter d'une aussi brusque et complète sortie de son comté.

M. Bourassa, du comté de St. Jean, vient d'assurer à la ville de St. Jean que le chemin de fer du Champlain et du St. Laurent ne cessera pas d'opérer malgré sa fusion avec la compagnie de Caughnawaga. Il a appliqué au chemin du St. Laurent l'amendement proposé par M. Bureau pour maintenir en opération le chemin de Caughnawaga. Sans l'amendement de M. Bourassa, il pouvait arriver que, durant une saison de l'année, le chemin de St. Jean à St. Lambert eût cessé d'opérer, car on aurait fait usage seulement du chemin de Caughnawaga qui offre plus de facilités à cause de la traverse et parce que par cette ligne les compagnies fusionnées sauvent les frais de péage pour les quais (*wharfage rates*). M. Bourassa a certainement, avec tact et jugement, prévu les difficultés qui naîtraient à cause des deux compagnies fusionnées. Si les habitants de Laprairie avaient eu des hommes pour combattre les prétentions injustes de la compagnie du Champlain et du St. Laurent, ils n'auraient point vu le commerce et les affaires prendre une nouvelle direction. On leur a enlevé leur chemin de fer, et tout ce que nous en voyons maintenant, ce sont les ruines qui accusent l'apathie des habitants de Laprairie et qui prouvent les torts qu'ils ont eus de ne pas maintenir leurs justes droits. La ville de St. Jean saura apprécier le dévouement de M. Bourassa, qui est d'autant plus louable que la ville de St. Jean n'a pas aperçu le danger, car nulle requête n'a été présentée pour réclamer contre le bill tel qu'originairement introduit par M. Holton de la part des compagnies du Champlain et de Caughnawaga. En justice pour M. Holton, je dois dire qu'il n'a pas opposé l'amendement proposé par M. Bourassa. La chambre a été unanime pour admettre l'obligation des compagnies de chemins de fer de tenir constamment en opération les lignes de chemins de fer.

Un mot et je termine. M. Cauchon ne sera pas remplacé durant la session. C'est un appât qui attirera au ministère plusieurs députés. Voilà une bonne tactique gouvernementale, mais elle est préjudiciable au peuple.

Avantages des Sociétés de Construction.

Sous le titre précédent, le *Courrier de St. Hyacinthe*, du 5 mai, a publié un bon et judicieux article que les lecteurs du *Pays* liront, sans nul doute, avec intérêt. Aux réflexions de notre confrère, nous aurons beaucoup à ajouter pour ce qui concerne la *Société de Construction de Montréal* proprement dite. Mais, pour divers motifs, nous sommes obligés d'ajourner la publication de nos considérations personnelles sur cette excellente organisation. Qu'il nous suffise de dire que le capital actuel de la société se monte à £5,000 environ. Depuis sa fondation elle a fait des opérations pour plus de £700, *et cette fondation remonte au 6 avril dernier seulement!* Les directeurs sont tous personnages connus très favorablement au Canada. La citation de leurs noms le prouve:

R Trudeau, écr., président; A Mousseau, écr., vice-président; L Marchand, écr., J B A Couillard, écr., P B Badeaux, écr., P E Picault, écr., Ferdinand David, écr., directeurs; P R LaFrenaye, écr., avocat; N G Bourbonnière, notaire; C H Lamontagne, secrétaire-trésorier; la Banque du Peuple, banque; P N Colleret, M Laurent, inspecteurs.

Ces messieurs, gens d'une honorabilité parfaite et d'une activité remarquables, pensent qu'avant la fin de l'année, le capital social de la *Société de Construction Canadienne de Montréal* s'élèvera à £100,000. Ce chiffre ne paraîtra pas trop élevé à ceux qui comprennent les avantages de l'entreprise, et savent combien dignes de confiance sont les membres du comité. Pour la sécurité des actionnaires, les prêts ne se font que sur des immeubles, après l'examen des papiers par l'avocat de la société et l'évaluation des propriétés par deux estimateurs nommés par elle. Il ne sera effectué de paiement aux emprunteurs que sur un certificat du bureau d'enregistrement.

Voici, maintenant, l'article du *Courrier*:

L'établissement de sociétés de construction paraît vouloir prendre un vigoureux essor en ce pays. On en compte déjà plusieurs, et en divers endroits on s'occupe sérieusement d'en établir de nouvelles. A Québec on n'en compte pas moins de trois; il en existe maintenant deux à Montréal; St. Athanase et l'Industrie ont les leurs; enfin, celle dont on vient de jeter les bases à St. Hyacinthe, sera bientôt entrée en plein fontionnement. Comme nous n'avons pas encore eu occasion de développer tous les avantages inhérents aux sociétés de construction, nous allons prendre cette occasion de le faire, puisant nos renseignements dans le prospectus de la *Société de Construction Canadienne de Montréal*.

Les premières sociétés de construction furent établies, il y a près d'un demi-siècle, dans la Grande Bretagne. En Ecosse, surtout, elles sont très nombreuses. Il en existe également un grand nombre aux Etats-Unis et dans le Haut-Canada. Partout elles ont produit un bien immense, particulièrement aux classes ouvrières.

Les avantages généraux des sociétés de construction sont de deux natures: elles permettent aux personnes industrieuses de mettre périodiquement une partie de leurs revenus en réserve, tout en en retirant des intérêts ou des profits considérables, sans avoir le trouble de voir elles-mêmes au placement de leur argent, la société se chargeant de ce soin.

C'est là, en premier lieu, l'avantage que retirent les personnes qui font partie d'une société de construction.

Le second avantage, parlant d'une manière générale, ne le cède en rien au premier, ou les deux réunis font des sociétés de construction les institutions les plus bienfaisantes et les plus salutaires qui puissent exister. Si au nombre des membres de la société, il s'en trouve qui veulent faire quelque bâtisse ou acquérir quelque propriété, on leur avance le montant nécessaire sur le fonds de la société, et l'emprunteur rembourse l'argent emprunté, en capital et intérêt, par petits paiements périodiques, étendus ou distribués sur nombre d'années.

Le but des associations, dit le prospectus de la société de Montréal, est d'abord de procurer à chacun les moyens de devenir propriétaire, puis, en second lieu, de fournir à toute personne qui le désire, un placement certain et rénumératif, pour toute somme d'argent dont elle puisse avoir à disposer.

Toute société de construction agit ainsi de deux manières; c'est tout-à-fait une Banque d'Epargnes et une Banque de Prêts.

De là deux classes de membres, c'est-à-dire membres prêteurs et membres emprunteurs.

Le membre prêteur est celui qui prend une ou plusieurs actions dans la société. Il verse dans la caisse de la société cinq chelins par mois, pour chaque part, pendant dix ans. En supposant qu'il n'ait pris qu'une part, il se trouve alors avoir versé £30 dans la caisse de la société. Eh! bien, la société lui rembourse, au bout de ces dix années, le montant total de sa part, c'est-à-dire, £50; il reçoit donc £20 pour les intérêts sur ces trente louis, accumulés et composés mensuellement pendant les dix années.

Ne sont-ce pas là de jolis profits?

Quant au membre emprunteur, c'est celui qui emprunte le montant de ses parts. La société lui fait des avances de cinquante louis par part, pour des termes depuis une jusqu'à dix années; remboursables par contributions mensuelles, calculées de manière qu'à l'expiration du terme qui lui a été accordé, tout, capital et intérêt, se trouve payé.

Pierre emprunte, dit le prospectus de la Société de Montréal, £500 de la société. Il a donc à payer, mensuellement, la somme de £6 18 4 ou £80 par année, pendant dix ans, égale à la somme

totale de............................	£800	0	0
Or, il a reçu,........................	£500	0	0
Cela fait,............................	£300	0	0

par lui payés, en outre du capital emprunté, en sorte qu'il se trouve quitte et net envers la société, lui ayant effectivement remboursé, par ses paiements mensuels, et le capital et les intérêts, au taux de 6 p. c. par an.

Quant à la société, continue le prospectus, cela lui vaut dix pour cent ou à peu près; car ayant replacé les argents à intérêt à mesure qu'elle les a reçus, elle a accumulé intérêts composés, et c'est là une de ses principales ressources, le secret de toutes ses opérations.

Supposons ici que Pierre, qui a fait l'emprunt ci-dessus, soit propriétaire d'un terrain bien situé, et qu'il ait employé ses £500 à se bâtir une maison, qu'il loue £100 par année, n'est-il pas évident que la maison se paye d'elle-même?

Il est dit, dans le prospectus de la Société de Construction Canadienne de Montréal, et nous le savons par nous-même, qu'un nombre considérable de personnes, d'origines étrangères, doivent presque tout ce qu'elles possèdent aux sociétés de construction dont elles ont su profiter.

Lorsque les directeurs de la société ne trouvent pas à placer tous les fonds parmi les membres, alors, et c'est souvent le cas, ils sont autorisés à placer cet argent de la meilleure manière possible dans l'intérêt de la société, et toute personne intelligente comprendra le parti et les avantages qui peuvent découler de ce pouvoir, lorsque les directeurs sont intègres, actifs et intelligents.

En voilà suffisamment pour faire comprendre à nos lecteurs le fonctionnement des sociétés de construction et les avantages qui en résultent. Quant à la question des détails de l'administration des affaires de ces sociétés, les réglements qui seront soumis par le comité à l'assemblée qui aura lieu le 16 courant, statueront sur cette partie de l'organisation de la Société de Construction de St. Hyacinthe.

Monuments aux Victimes de 1837-38.

SÉANCE DU COMITÉ.

1*er mai* 1857.

Présidence de M. Rom. Trudeau.

Le Dr. Ferté ayant présenté au comité, sa résignation comme sécretaire, vû son prochain départ de Montréal.

Le Dr. Coderre, secondé par M. P. Blanchet, propose et il est résolu:

Que la résignation du secrétaire de ce comité soit acceptée, et que M. Maurice Perrault soit nommé comme secrétaire.

Il est résolu unanimement que les remerciments du comité soient faits à M. le Dr. Ferté pour les services qu'il a rendus dans la cause de l'érection d'un monument aux victimes politiques de 1837 et 1838.

R. Trudeau, Prés.

En conséquence des procédés ci-dessus, avis est donné qu'à dater de ce jour toute lettre contenant des fonds ou tout document quelconque relatifs aux monuments des victimes de 37, soit adressé franc de port à M. Rom. Trudeau ou à M. Maurice Perrault, arpenteur à Montréal.

Montréal, 4 mai 1857.

PROCÈS SCANDALEUX.—Le nommé James Cain a été dernièrement jugé aux assises de Kingston. Il était accusé de viol. Une petite fille de huit ans, Mathilda Rainsford, était la victime de cet odieux attentat. Le prévenu fut renvoyé, quoique de fortes preuves s'élevassent contre lui. Son acquittement exaspéra tellement la mère de l'enfant, qu'aussitôt elle se jeta sur Cain, en lui appliquant les épithètes les plus sanglantes, et lui lacéra la figure avec ses ongles. Il fallut l'intervention de la force publique pour arracher Cain aux prises de cette femme furieuse. La salle d'audience fut le théâtre de la scène. Le *British Whig* en rendit compte dans son numéro du 2 et il ajouta, en terminant, que les assistants auraient dû *lyncher* James Cain. Cet appel à la violence est révoltant de la part d'un journaliste, chargé de faire respecter le droit. Si on n'excuse pas une populace égarée par la passion, de se porter à des actes barbares au nom d'une justice improvisée, à plus forte raison, il faut blâmer un écrivain qui, de sang-froid, vient conseiller la violation des lois. Le *Daily British Whig* devrait être mis au banc de la presse et en même cloué au pilori de l'opinion publique, non seulement pour cet article, mais pour avoir, dans son numéro du 4 mai, donné sur le procès des détails d'une inconvenance révoltante. A peine sa crudité d'expression serait-elle de mise dans un journal médical. Cette feuille, du reste, fait profession d'immoralité. Il n'y a pas quinze jours, elle enregistrait complaisamment un crime monstrueux. Nous le répétons: à défaut de censure judiciaire, le *Daily British Whig* mérite la censure de tout journalisme canadien. Pour conclure, et dans le but d'éviter de tels scandales, ne pourrait-on demander à la législature de décréter qu'à l'avenir les procès pour attentat aux mœurs fussent jugés à huis clos, ainsi que cela se pratique en France et dans la plupart des pays civilisés?

FAITS DIVERS.

POSTES.—A partir du 1er mai et jusqu'au 1er novembre, le bureau de postes de Montréal restera ouvert chaque jour de 8 h. du matin à 7 du soir.

MONTRÉAL.—Le printemps nous arrive morne comme l'automne. Le ciel a eu peine jusqu'ici à se dépouiller d'une teinte grise camaïeu des plus tristes. Cependant, nous assistons bel et bien à la renaissance des journées chères aux poëtes. Si nul rideau de verdure ne drape l'horizon; si le bourgeon ne rougit pas encore à l'extrémité des rameaux; s'il pleut, pleut et pleut toujours; si les quais de Montréal, les rives de l'Ile Ste Hélène sont à demi-couverts de glaces brunâtres, le renouveau nous a déjà salué. On le reconnait à l'animation des rues envers et contre les averses; à l'activité générale et surtout à cette forêt de mâts qui se dressent dans les bassins du port. Les navires d'outre-mer sont peu nombreux; on en compte huit ou neuf. Mais les bateaux à vapeur, les goëlettes, les chalands, et embarcations consacrées au service fluviale abondent. Les approvisionnements de bois commencent à augmenter. Les prix ont diminué. Ils sont à peu près comme suit:

Erable vert, $5, sec, $5½; épinette sèche, $4½, verte, $4; pruche, $2½. L'écorce de pruche s'est vendue 12s la corde.

—Nous avons reçu de MM. Fabre et Gravel, éditeurs-libraires à Montréal et agents du *Siècle* de Paris, deux ouvrages de M. Alexandre Dumas, comme prime pour notre abonnement à ce journal. MM. Fabre et Gravel se chargent des demandes de souscriptions à tous les journaux d'Europe.

INSTITUT CANADIEN; ÉLECTIONS.—Les élections sémestrielles de l'Institut-Canadien auront lieu ce soir. MM. les membres sont priés d'assister à la séance.

LECTURE.—L'intérêt qui s'est attaché au procès d'Anaïs Toussaint et qui se trouve avivé,—pour ainsi dire,—par la mise en jugement de sa complice, la femme Fortier, donne à la lecture que fera, demain soir, M. le docteur Coderre, un attrait peu ordinaire. M. Coderre a fait à ce sujet des recherches considérables. Il analysera les débats, les dépositions des témoins, dissertera sur la toxicologie, et présentera, en un mot, une étude médico-légale à la fois profonde, instructive et pleine d'actualité. Les portes de l'Institut-Canadien seront ouvertes à 7 heures et demie.

—Attendu le mauvais temps qu'il a fait mardi, l'examen annuel des institutions de la Pointe-aux-Trembles est remis à vendredi. Le steamboat l'*Aigle* a été engagé pour le transport du public. A neuf heures, il partira de son quai (Place Jacques Cartier) et reviendra à trois heures de l'après-midi.

—MM. Arthur Richard, de Montréal, et Dieudonné Archambault, de St. Lin, ont subi, samedi dernier, de façon brillante, leur premier examen, devant la faculté de médecine et chirurgie de Montréal.

—Un maçon, nommé Dumond, a été blessé, mardi dernier, par la chute d'une pierre provenant d'une maison à la démolition de laquelle il travaillait avec d'autres ouvriers au coin de la place Jacques Cartier et de la rue des Commissaires. Relevé, transporté dans le magasin de M. Tiffin, Dumond, y reçut les soins de M. le Dr. A. Nelson. L'état du blessé est grave.

PRIME.—Un prime de £100 a été offerte par le Gouverneur Général, pour la capture d'Eusèbe Parent de Ste Martine, accusé du meurtre de John Simpson—meurtre dont nous avons dernièrement parlé. Voici le signalement de l'inculpé: "22 à 23 ans, 5 pieds 9 ou 10 pouces de haut, taille élancée, figure maigre, teint clair, de grands yeux clairs, des cheveux tirant sur le brun frisant d'eux-mêmes, pas de barbe ou favoris, Canadien-français de naissance, mais à ce qu'il paraît, parlant un peu l'anglais."

—Nous recommandons à la police le fait suivant: Lundi dernier, une pauvre famille canadienne, résidant, croyons-nous, aux environs d'Hochelaga, fut mise à la porte de la cabane qu'elle occupait. Cette famille composée du père, de la mère, et de cinq enfants ne possédant rien que les guenilles qu'ils portaient au moment de l'expulsion, erra toute la soirée à travers les rues de Montréal, et, la nuit venue, se réfugia dans un chantier de bois de la côte St. Lambert. Là, ces malheureux demeurèrent jusqu'au jour, malgré une pluie battante. On les trouva à demi-morts de froid et de faim. Un voisin du chantier, M. L. Chapeloux s'empressa de les secourir. Il leur offrit une asile dans une pièce inoccupée de sa maison, et les vivres dont ils avaient besoin. Nous louons sincèrement l'acte charitable de M. Chapeloux; mais nous regrettons que des faits aussi pitoyables se passent au centre même d'une ville policiée.

—Jeudi dernier, un incendie a ruiné la brasserie de M. G. B. Duncan de Beauharnais. Les pertes sont couvertes par l'assurance.

—Dans la nuit de dimanche dernier, une bande de vagabonds a parcouru plusieurs rues du Griffintown, en brisant les fenêtres à coups de pierres.

—Avant-hier soir, un incendie a éclaté dans les ateliers de tonnellerie de M. Battle, rue St. Pierre. L'incendie a sévi avec une violence considérable. Sans l'activité des pompiers, le feu aurait pu détruire une partie du quartier. Les pertes ne sont pas encore connues. M. Battle était assuré pour £150 à l'assurance *Provincial*.

—Dimanche dernier, dans la nuit, des malfaiteurs ont enfoncé le magasin de M. A. Walker et se sont emparés de plusieurs objets de prix.

—Un nouveau journal intitulé: *Montreal Bulletin*, vient de paraître à Montréal. Il est exclusivement consacré aux affaires commerciales.—Bureaux: 113, rue Craig.

ACCIDENT.—Un jeune homme nommé A. Dobbie, de Dereham, s'était dernièrement griévement contusionné la jambe entre des morceaux de bois qu'il faisait glisser vers la crique de Big Otter. L'amputation fut faite, mais elle réussit mal et le jeune garçon mourut après quelques jours d'horribles souffrances.

—A une assemblée générale des Membres de l'Institut Canadien de St. Hyacinthe, tenue le 3 du courant, les messieurs suivants ont été élus Officiers pour le semestre finissant le 1er novembre.

D. G. Morison, président; G. Boucherville, 1er vice-président; Dr. A. Malhiot, 2e vice-président; E. L. R. Couillard-Desprès, secrét.-archiviste; L. Picard, assistant secrét.-archiviste; P. Bachand, secrét.-correspondant; L. Taché, trésorier; Emery Lafontaine, bibliothécaire; Irénée Boivin, assistant. Membres du comité de régie: Chs. de Boucherville, Joseph Clapin, Patrice Hébert et Félix Chagnon.—*Courrier de St. Hyacinthe.*

ACCIDENT.—Un jeune garçon, nommé Eléazar Hurteau, de Sorel, employé à bord du *Victoria*, a reçu accidentellement, en venant de Québec à Montréal, une blessure si grave dans la region du sacrum, qu'on désespère de ses jours.

COUR CRIMINELLE.—Jean Charles Bernier, cultivateur de St. Thomas, a été samedi trouvé coupable de tentatives pour avortement, dans les circonstances les plus révoltantes et qui ne peuvent souffrir la publicité. M. Andrew Stuart conduisit la poursuite et M. Légaré défendit l'accusé. Son honneur le juge Caron a résumé les faits avec clarté et d'une manière accablante pour le prisonnier, qui a été déclaré coupable par le jury, après quelques minutes de délibérations.

Hier, la cour a été occupée par le procès de Isaac Lewine.—*National* du 5 mai.

FABRIQUE DE SEAUX.—Les eaux de la cataracte de Montmorency servent, comme on le sait, à l'exploitation d'une vaste scierie où se préparent avec une grande célérité les *planches, les lattes et le bardeau*. Un autre genre d'industrie vient de s'y produire avec un succès de bon augure: c'est une fabrique de seaux, où l'on en confectionne *deux mille* par semaine. Un dépôt de ces produits a été fait à l'établissement de M. A. Fraser.—*Canadien*.

—Daniel May, accusé du meurtre de Shepherd, dans le comté d'Euphemia, le 18 janvier dernier, a subi son procès à Sarnia et été acquitté.

UN TERRIBLE ÉPOUX.—Dennis Clifford est un rude gaillard; il n'adore pas sa femme, cela s'est vu. Il la bat, ce n'est pas bien. Il l'assomme, c'est très mal. Voilà donc que Dennis Clifford, qui reste dans un chantier près de la ligne du chemin de fer de Galt et Guelph, rentra dimanche soir de fort mauvais humeur. Pourtant il avait *humé le piot* comme dit Rabelais. Mais on sait que sur toutes les constitutions l'alcool n'a pas les mêmes effets que sur l'ivrogne de la chanson

> Je connais un certain compère
> Qui, seulement, quand il est gris
> S'aquitte etc....

Dennis, au contraire voit tout noir alors. Un verre de whiskey lui met la tête à l'envers. Il faut qu'il cogne ou qu'il casse. C'est pourquoi, de retour à la maison, il se querelle avec sa ménagère. Un oui amène un non; le non est suivi d'un coup de poing auquel la dame indignée répond par une tape et à laquelle tape, Dennis riposte par un coup de cafetière sans réplique. Sa femme tombe à terre privée de connaissance. Les enfants crient. Un M. McLean vient à passer. On l'appelle; il entre et trouve la victime de cette brutale rixe baignée dans une mare de sang. Le lendemain rapport de l'événement était fait à la police qui envoyait aussitôt une troupe de constables pour s'emparer de Clifford. On craignait une vive résistance du misérable. Mais on eut, paraît-il, bon marché de lui. L'état de sa femme, quoique grave, n'est pas désespéré.

ACCIDENT.—On nous écrit de St. François du Lac que, le 23 avril dernier, M. Michel Cinquantin, fils, de cette paroisse, s'est noyé en travaillant à mettre en sûreté des billots, sur la rivière St. François. Cet homme est beaucoup regretté de ceux qui l'ont connu, et il laisse pour déplorer sa perte une épouse et six enfans en bas âge. M. Michel Cinquantin a été inhumé dans l'église de St. François, le 25. Il n'était âgé que de 37 ans.—*Communiqué*.

MASSACRE DANS LA NOUVELLE CALEDONIE.—Le 20 janvier dernier, les indigènes de la Nouvelle Calédonie ont attaqué un établissement du township de Marori, massacré 11 blancs et 14 ou 15 autres habitants. Au nombre des victimes se trouve M. Bérard, ancien commissaire général des établissements français dans le Pacifique et attaché à la maison Nial d'Aram et Cie., en Australie.

A BAS LES SECRETS EN MÉDECINE! ou plutôt les prétendus secrets. La faculté médicale publie, aussitôt qu'elles sont faites, toutes ses découvertes, et elle a presque découvert tout ce qu'il est important de connaître pour la cure des maladies. Le Dr. Ayer use de la méthode vraiment honnête, honorable et juste par cela même qu'elle est honnête: il se met à l'œuvre et invente le meilleur remède que puisse imaginer le talent médical pour la cure de certaines affections: alors il publie ce qui en est et maintient son monopole simplement pour rendre sa panacée moins chère et plus efficace. Si tous ceux qui offrent des médicaments aux gens agissaient ainsi, la santé publique s'améliorerait grandement.—*New Orleans Organ*.

HÔTEL DE LA MONTAGNE ROUVILLE.—Nous apprenons que le magnifique Hôtel de la montagne Rouville est mis en location sinon en vente. Voilà une belle occasion pour les entrepreneurs de parties de plaisir; car cet hôtel est admirablement situé à une demi-lieue seulement de Longueuil et destiné à faire la fortune de son directeur, s'il est habile.

ATTAQUE NOCTURNE.—On rapporte, dit le *Courrier des Etats-Unis*, que deux de nos compatriotes—dont l'un est M. Marc Caussidière—ont été, mercredi soir, l'objet d'une attaque aussi lâche que brutale.

Il était environ 10 heures du soir et ils descendaient Greene street, lorsque, un peu au-dessus de Broome street, ils se virent assaillis par trois vauriens. On connaît la force de M. Caussidière; les agresseurs se voyaient donc au moment d'être rudement repoussés; mais à un cri jeté par eux, une bande nouvelle de 10 ou 12 individus accourut les renforcer. Il s'en suivit une terrible bagarre, dans laquelle nos deux compatriotes tinrent vaillamment tête à leurs adversaires en dépit de leur nombre. L'arrivée des passants et de la police, attirés par le tumulte, mit seule fin aux combats. Nous regrettons d'avoir à ajouter que M. Caussidière a été gravement maltraité. Il va sans dire qu'aucune arrestation n'a été faite.

NOUVELLES MARITIMES.

PORT DE MONTRÉAL.

Le vapeur transatlantique *Indian* est arrivé mardi dernier, 5 mai, dans le port de Montréal.

ARRIVÉS LE 5 MAI.

BATEAUX:—*John Bull*, bois à brûler; *Caroline*, avoine et foin; *St. Jean Baptiste*, sable; *Paysan*, bois à brûler; *Troller*, do; *Rhine*, do; *Victoria*, do; *St. Marcel*, do; *Leopard*, do; *St. Louis*, do; *St. Jean Baptiste*, do; *Philomen*, do; *Emperor*, do; *Victoria*, do; *Providence*, do; *St. Jean Baptiste*, do; *St. Thomas*, do; *Napoleon*, do; *Harmony*, briques; *Victoria*, do; *Prosperity*; *Omphale*, briques; *Lady Bagot*; *Montreal*; *St. Jean Baptiste*, foin; *St. Michel*, bois à brûler; *Louis Alma*, grain; *Flora*, do.

RADEAUX:—Un radeau de bois de construction.

6 mai.

Le *Cambria* est arrivé hier à Montréal.
Le *Victoria* est parti hier soir pour Québec avec une forte cargaison de farine.

PORT DE QUÉBEC.

ARRIVAGES.—4 mai.

Navire *Cambria*, Russell, 28 mars, Glasgow, Gibb et Ross, car. gén. Montréal.
Navire à vapeur *Indian*, Jones, Liverpool, 22 avril, G. B. Symes, car. gén. et 90 passagers de chambre et 164 de l'avant.

EN CHARGEMENT.—2 mai.

Goëlette *Seabout*, Dalhousie, Ritchie et cie.,—quai Bennet.

4 mai.

Brigantin *Boston Lady*, Talbot, Terreneuve, M. H. Warren et Cie.
Goëlette *Joseph Howe*, Cloutier. do do

ACQUITTÉS.—2 mai.

Goëlette *Providence*, Ménard, Miramichi, Gillespie et cie.
——*Victoria*, Hammond, Isles de la Madeleine.

PASSAGERS ARRIVES A BORD DE "L'INDIAN."—William Hissey, Montréal; M. Passmore, Duouque; Mme. et Mlle. Crowford. Montréal; Mlle. Blackburne, Pointe du Lac; M. Geboullier, Montréal; H. C. Davidson, Charles Champion, M. et Mme. Kidner et trois enfants, M. Simpson, M. Marquis, M. et Mme. Taylor et quatre enfants, H. C. Menzies, M. D. Henderson, Mme. C. Bernard, 3 enfants et 2 servantes, M. et Mme Daniels, avec deux enfants et deux servantes, MM. Nicol, Lemesurier, F. Walkington, Beaudry, R. Dench, Laurent, Shipman, Leach, J. M. Jarvis, Humphreys, Neill, Waldo Captain Peebles, Captain, Ward, MM. Magone, Wright, Jackson, Captain Vivian, Montréal; M. et Mme. C. N. Wilson, Québec; docteur Ross, 39e Régiment; J. Russell, Montréal, M. Balantyne, Montréal, col. Gordon, Montréal; Maj Campbel, do; Dame et 2 servantes; M. Mme Lockwood, 6 enfans et 2 servantes; Mme Hor Forbes et 2 enfants; Lieut. Cornalli, 39e régiment, Lieut. Woodruffe, 39e régiment, Lieutenant d'Estrange, 17e régiment, Lieutenant Lunard, neuvième Régiment, Kingston: M. Peake, Commis, M. E. Williams, M. et Mme P. Fox, et servant, M. Bury et 2 enfants, Mme Bury, M. et Mme A. Shearing, G. W. Boldero, Capitaine Pye, J. L. Watkins, M. Wm. Linton, Montréal, W. A. Cheese, Montréal; Capt. Chapman, Québec; M. Roy, Québec; M. Jepson, Montréal; MM. Williams, Sweney, MacAlpine, R. Miller, J. A. W. Jones, J. Fergusson, R. Lingwood, Montréal.—113 passagers de chambre, et 220 de pont.

—Le Destructeur Végétable de Douleurs de Perry Davis est sans égal comme remède interne. Dans les cas de Coliques, Dyspepsie, Dyssenterie et d'Asthme, on peut se guérir en une nuit en en faisant usage intérieurement et pour bains. C'est le meilleur Liniment en Amérique.
En vente chez tous les droguistes.

DESTRUCTEUR DE DOULEURS DE PERRY DAVIS.

Nous référons, avec plaisir, le lecteur aux témoignages des Pharmaciens les plus distingués et des citoyens les mieux connus sur les propriétés purgatives du *Pain Killer de Davis*. Nous en avons fait usage, et le trouvons un remède très utile. Il n'y a pas de précédent de vente aussi considérable dans les Etats-Unis que ce médicament, comme on peut s'en convaincre en référant aux livres du bureau.

Davis Vegetable Pain Killer.—Nous entendîmes parler de cette médecine pour la première fois, lors d'un récent voyage dans les Etats de la Nouvelle Angleterre. Frappé du nom de ce remède, nous ne fûmes pas peu surpris, après quelques informations, d'apprendre qu'on en gardait dans toutes les maisons des villes et des campagnes comme spécifique contre les douleurs, les rhumatismes, les brûlures, etc. Les Pharmaciens et les Droguistes nous en firent aussi les plus grandes louanges. Tous ces témoignages sont une preuve incontestable de l'excellence de cette préparation.—*Philadelphia Eagle*.
5 mai. cs

Un cas invétéré de maladie du foie et Diarrhée, qui avait résisté à toutes autres médecines pendant plusieurs années, céda au délicieux Aliment Restaurateur, Revalenta Arabica de DuBarry, lequel guérit Indigestion, Dyspepsie, Flatuosités, Constipation, Maladies Nerveuses, Bilieuses et du Foie, Toux, Asthme, Consomption et Débilité, Notre vieil ami, le grand voyageur indien, le Major Edie, nous écrit ce qui suit:—

Londres, 22 *mars* 1852.

Cher monsieur,—Ayant souffert affreusement pendant deux années d'un élargissement du foie et d'une diarrhée invétérée, contractés aux Indes et en Chine, et ayant fait essai des hommes les plus éminents de la profession en Chine, aux Indes et dans la mère-patrie sans aucun autre résultat que la décroissance, j'étais sur le bord de la fosse—tellement épuisé que je ne pouvais lever les bras, quand le capt. Wraughton au service de l'hon C. J. O., me recommanda de faire l'essai de l'excellent aliment Restaurateur Revalenta Arabica de DuBarry, et de mettre de côté les remèdes que je prenais alors. La cause du parfait rétablissement de ma santé est due à l'usage que j'ai fait de ce délicieux aliment pendant un mois; et j'éprouve le plus grand plaisir à recommander à tous ceux qui souffrent de suivre mon exemple. Je me ferai un plaisir de répondre à toutes question à ce sujet. Votre etc.,
W. EDIE, Major, S. S. M.

Ce remède est appuyé des témoignages des célèbres professeurs de chimie, tels que le Dr. Andrew Uric, Shorland, Harvey, Campbell, Gattiker, Wurzer, Ingram; de lord Stuart de Decies, de la comtesse douairière de Castel-Stuart, du major-général Thomas King et d'autres personnages respectables que ce remède a rendus à la santé après avoir vainement essayé tous les autres. Pour plus amples détails relativement à cet aliment inestimable, nous référons nos lecteurs à l'annonce de M. DuBarry, dans une autre partie du journal.

LE BAUME DE ZANTHOREA.

Le 26 juillet dernier, je suis tombé très malade de diarrhée et vômissements. Je fis usage de plusieurs remèdes sans obtenir de soulagement. Mais dans l'après-midi du 26 je priai M. Sozaël Lamb d'aller me chercher une fiole de laudanum, pensant que ce médicament calmerait mes douleurs. Il alla la chercher chez M. Humphrey, mais au lieu de laudanum rapporta une bouteille de Baume de Zanthoréa en disant qu'on la lui avait fort recommandé et qu'elle pourrait m'être utile. J'en pris une cueiller à thé et au bout de quinze minutes fus parfaitement rétabli. Quand je la pris, je vomissais depuis quarante-huit heures. Elle arrêta aussi ma diarrhée et lendemain je pouvais vaquer à mes affaires.

L'usage de ce médicament n'est point désagréable comme certains autres, l'opion et laudanum par exemple. Je le regarde comme la meilleure chose connue.

GEORGE WILHER HEAD.

SIEGE DU GOUVERNEMENT.

MONTRÉAL CHOISI.

Nous apprenons qu'une grande sensation a été causée parmi les hon. députés de Toronto par cette question très importante—question de haut intérêt pour le pays et qui concerne tout le monde. Mais nous savons tous que les gens qui sont sujets à une telle excitation mentale et physique et qui siégent jusqu'après minuit, ne peuvent juger sainement une question aussi importante. Ils sont donc obligés de renvoyer la question à la mère-patrie et d'attendre sa décision. C'est pourquoi nous suggérons aux députés de Montréal de choisir tout de suite Montréal pour siége du gouvernement, à cause de sa proximité du dépôt des eaux de Plantagenet, ils pourront prendre chaque jour quelques verres avant les débats, cela fortifiera leur raison, leur esprit, modérera leurs passions et leur permettra de trancher froidement et bien toutes les questions difficiles, enfin de s'acquitter convenablement de leurs devoirs législatifs. Le pays se ressentira bientôt de cette heureuse influence. Car l'intrigue individuelle, tout cède à la puissance magique de la célèbre eau de Plantagenet, et plus les députés en boiront plus la condition du pays devient prospère.

CHAMBRE DE LECTURE ET DEPOT,
No. 4, Place-d'Armes.

DECES.

Aux Grondines, le 2 du courant, à l'âge de 50 ans, Dame A. Hamelin, épouse de M. Charles Arcand. Elle laisse pour déplorer sa perte, un époux et 6 enfants inconsolables, aussi un grand nombre d'amis qui la regretteront jusqu'au tombeau.

PLACE DEMANDEE.

UN jeune Homme actif et intelligent désire se procurer une place soit comme Commis, Collecteur, ou pour faire toute autre chose quelconque. Il pourrait donner de bonnes recommandations. S'adresser à ce Bureau.
11 avril. 32

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

(*Rapporté pour le Pays.*)

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Séance du 5 mai.

Sur motion de M. Cayley la chambre se forme en comité pour considérer l'expédience de renoncer aux intérêts sur les droits de la province contre la compagnie du Grand Tronc, à condition de terminer la ligne de la Rivière du Loup à Sarnia.

Une résolution sera rapportée demain.

L'ordre du jour ayant été lu, sur le bill pour éliminer du gouvernement les directeurs de la compagnie du Grand Tronc, et faciliter l'achèvement de la ligne de la Rivière du Loup à Sarnia, l'hon. M. Cayley fait motion que l'orateur quitte le fauteuil.

Oui, 62 ; *Non*, 42

La chambre se forme, en conséquence, en comité sur le bill et le comité fait rapport du progrès.

Deuxième lecture du bill pour établir des prisons pour les jeunes délinquants.

L'acte des pêcheries est lu une seconde fois et renvoyé à demain.

Le bill pour autoriser le paiement de la part proportionnelle de cette province, pour certains phares dans le golfe St. Laurent est lu une seconde fois.

A demain la troisième lecture.

Le bill intitulé "Acte pour prévenir les accidents de chemins de fer" est considéré en comité.

Le bill pour amender et expliquer un acte passé dans la 23e année du règne de feu Sa Majesté Georges III. intitulé "Acte pour établir une cour des preuves dans cette province et aussi une cour dépendante dans chaque district," est lu une seconde fois.

Le bill à propos de l'Université McGill est lu une seconde fois.

Le bill du conseil législatif au sujet des pouvoirs des magistrats de police est lu une seconde fois.

Séance du 6.

La proposition à propos du chemin de fer du sud est renvoyée au comité des chemins de fer.

M. Cartier, en réponse à M. Alleyn, dit que le gouvernement à l'intention d'introduire un bill permettant l'appel contre les commissaires seigneuriaux, à la cour du banc de la reine.

En réponse à M. Bellingham, M. le proc. gén. répond que le gouvernement ne veut pas intervenir dans les projets de lord Panmure qui a envoyé deux compagnies de carabiniers à la Rivière Rouge.

Sur motion de M. Turcotte, un comité est nommé pour préparer une réponse à l'adresse des habitants de Terreneuve au sujet des pêcheries.

En réponse à M. Pouliot,

M. Cartier dit que le ministère ne consentira pas à abandonner aux habitants de St. Clair leur dette pour l'emprunt afin d'avoir des semences.

Le bill de la compagnie d'élévation de Montréal est lu une troisième fois.

CONSEIL LÉGISLATIF.

Séance du 6.

Plusieurs bills sont lus pour la deuxième fois.

ARRIVÉE DE L'*EUROPA*.

Halifax, 6 *mai* 1857.

Le vapeur *Europa* est arrivé ce matin. Il avait quitté Liverpool le 25 avril.

Ses nouvelles ont de l'intérêt au point de vue politique et commercial.

On dit que les propositions pour le règlement de la question de Neuchatel ont été acceptées par la Suisse et la Prusse.

Lord Elgin est parti d'Angleterre pour la Chine.

La prochaine réunion du parlement concentre l'intérêt en Angleterre.

MARCHÉS DE LIVERPOOL.

Cotons lourds et bas ; provisions généralement fermes, tendance, à la hausse ; les cotes pour la farme sans changement. Le blé a monté de 5d. sur la semaine dernière.

Le maïs augmente. Les consolidés fermés le 24 à 93⅛.

INSTITUT-CANADIEN.

AVIS est donné aux Membres de l'Institut-Canadien, que les ELECTIONS SEMESTRIELLES du comité de Régie du dit Institut, auront lieu ce SOIR (Jeudi), 7 courant.

Par ordre,
D.-Z. GAULTIER,
Sec.-Arch.

7 mai. 47

INSTITUT-CANADIEN.

LECTURE PUBLIQUE.

SAMEDI prochain, le 8 MAI courant, il y aura une Lecture Publique dans les Salles de l'Institut-Canadien sur le sujet suivant :—EXAMEN MEDICO LÉGAL du procès d'Anaïs Toussaint, accusée et trouvée coupable de l'empoisonnement de son mari, Joseph Bisson, devant la Cour du Banc de la Reine—Juridiction Criminelle—Québec, 27 Janvier 1857.

Cette lecture sera faite par J. EMERY-CODERRE, M.D., Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

Portes ouvertes à 7 heures ; la lecture commencera à 8.

☞Entrée libre.

Par ordre,
P. V. H. BOURGEAU,
S. C. I.-C.

5 mai 46

LE 7 MAI 1857,

C. A. ROCHON partira pour les paroisses ci-bas mentionnées, il se chargera à des conditions libérales de toute COLLECTION, AGENCE et COMMISSION, assurant de ne rien négliger dans l'exécution de tout ordre pour la satisfaction de ses commettants :

Sault-au-Récollet, St. Vincent de Paul, St. François de Salles, Terrebonne, Lachenaie, St. Henri de Mascouche, St. Lin, St. Esprit, Rawdon, L'Industrie, St. Paul, St. Alexis, Ste Julienne, St. Jacques, St. Roch et L'Assomption.

Bureau d'Agence Rue St. Thérèse No. 15.

2 mai. 45

INSTITUTEURS DEMANDES.

ON a besoin, à ST. GABRIEL de BRANDON, de TROIS INSTITUTEURS munis de diplômes, dont deux pour enseigner le Français et un l'Anglais.

S'adresser sur les lieux à
P. C. PICHÉ,
Secrétaire-trésorier.

30 avril. am—44

AVIS DE SOCIETE.

LES Soussignés donnent Avis qu'ils ont formé une SOCIETE sous le nom de

Johnston Beers et Compagnie,

Et feront les affaires de CHIMISTES et DROGUISTES au

MEDICAL HALL,

Vis-à-vis du Bureau du Bureau de Poste, Grande Rue St. Jacques.

JOHNSTON BEERS,
JOHN CARTER,
JOHN KERRY.

7 mai. 46

AVERTISSEMENT.

LES Soussignés ne seront RESPONSABLES pour aucuns APPROVISIONNEMENTS fournis à leurs VAISSEAUX, ou DETTES contractées en leur nom, à moins qu'un Ordre par écrit venant de leur Bureau soit produit comme pièce justificative.

HOOKER, JAQUES ET CIE.

2 mai. am—45

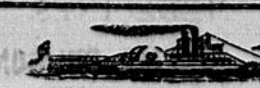

POUR BROCKVILLE, KINGSTON, LES PORTS DE LA RIVE NORD, TORONTO ET HAMILTON.

LE Vapeur PROTECTION, capitaine Johnston, partira du BASSIN du CANAL pour les Ports ci-dessus, JEUDI SOIR, 7 courant à SIX heures.

Pour fret et passage, s'adresser à
JONES, BLACK ET CIE.
Rue Wellington.

7 mai. 47

CARTE.

A PROPOS des lignes ci-dessus, les soussignés donnent avis qu'ils continueront les AFFAIRES d'EXPEDITION et COMMISSION de l'ancienne maison de H. JONES ET CIE, à Montréal et Toronto sous les nom et désignation de

JONES, BLACK ET CIE., Montréal.
JONES, MACDONALD ET CIE., Toronto.
S. I JONES, Brockville.
JAS. F. D. BLACK. Montréal.
W. J. MACDONELL, Toronto.
SIDNEY FORD JONES, Montréal.

AVIS.

LES soussignés donnent ici avis qu'ils ne se rendront responsables d'aucune dette contractée en leur nom, ou pour leurs vaisseaux à moins que les dettes ne soient certifiées par des ORDRES ECRITS venant de leurs Bureaux.

JONES, BLACK ET CIE.

30 avril. bm—44

COMPAGNIE DU RICHELIEU.

Nouvelle Ligne de Vapeurs

ENTRE

MONTREAL ET QUEBEC.

Les nouveaux et élégants VAPEURS

NAPOLEON ET VICTORIA,

ONT commencé leur LIGNE REGULIERE entre MONTREAL et QUEBEC et continueront durant la saison comme suit :

VAPEUR VICTORIA,

Capt. L. ST. LOUIS, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS.

VAPEUR NAPOLEON,

Capt. P. COTE, quittera pour Québec tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à six heures P.M.

Les deux Vapeurs toucheront à Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Pour fret et passage, s'adresser à bord ou au Bureau, coin des Rues St. Joseph et des Commissaires.

JOS. LEVY.

7 mai. 47

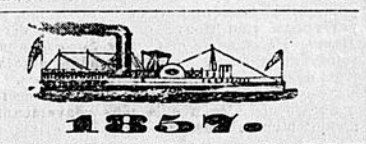

1857.

STEAMERS DE LA MALLE

DE LA

RIVIERE OUTAOUAIS.

LIGNE QUOTIDIENNE

De Montreal a la Cite d'Outaouais (Bytown).

EN CONNEXION AVEC LES CHEMINS DE FER DE MONTREAL ET LACHINE, ET CARILLON ET GRENVILLE.

TRAJET FAIT DE JOUR

Le Steamer LADY SIMPSON, Capt. H. W. SHEPHERD, de LACHINE à CARILLON.

Le Steamer PHŒNIX, Capt. McLACHINE, de GRENVILLE à la CITE D'OUTAOUAIS.

LES passagers et les malles pour l'Outaouais partent du DEPOT DE CHEMIN DE FER DE LACHINE, rue Bonaventure, par le Convoi de 7.15 A.M., tous les jours, (dimanche exceptés,) se reliant avec le steamer "*Lady Sympson*" à Lachine et le steamer "*Phœnix*" à Grenville. Les passagers pourront débarquer a toutes les principales stations le long du fleuve (où les bateaux arrêtent pour échanger les malles), et à la cité d'Outaouais de bonne heure, le même soir.

Cette route est la plus agréable et la moins dispendieuse pour la cité d'Outaouais. Les touristes et "les partis de plaisir" peuvent se procurer des Billets de Retour à des conditions libérales.

On peut obtenir de plus amples informations au Dépôt de Chemin de Fer de la rue Bonaventure et à bord du *Lady Simpson* à Lachine.

NOTE.—Afin d'éviter tout retard dans le transport du FRET par cette ligne, il devra être rendu au Dépot de la rue Bonaventure avant SIX heures du soir, pour être transporté par le bateau du lendemain.

5 mai. 46

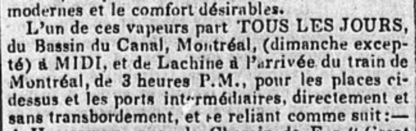

1857.

Arrangement Nouveau et Important

MALLE ROYALE.

LIGNE DIRECTE

Pour Kingston, Cobourg, Port Hope, Darlington, Toronto et Hamilton.

PAS UN SEUL TRANSBORDEMENT.

LES steamers suivants de première classe avec Cabines sur le pont supérieur, composent cette ligne, savoir :—

KINGSTON, (de fer)......Capitaine Kelly.
BANSHEE,.............. " Howard.
PASSPORT, (de fer)...... " Harbottle.
ARABIAN,.............. " Maxwell.
CHAMPION,............ " Sinclair.
MAGNET, (de fer)...... " Twohy.

Ils sont faits expressément pour la navigation des Lacs et des Rivières. Ils sont commodes, forts et bien munis de tout ce qui est nécessaires à la sureté ; et pourvus de toutes les améliorations modernes et le comfort désirables.

L'un de ces vapeurs part TOUS LES JOURS, du Bassin du Canal, Montréal, (dimanche excepté) à MIDI, et de Lachine à l'arrivée du train de Montréal, de 3 heures P.M., pour les places ci-dessus et les ports intermédiaires, directement et sans transbordement, et se reliant comme suit :—

A HAMILTON, avec le Chemin de Fer "Great Western" pour London, Chatham, Windsor, Détroit, Chicago, Galena, St. Paul, Milwaukie, etc.

A TORONTO, avec le Chemin de Fer du Nord, pour Mackinaw, Green Bay et tous les Ports sur le Lac Michigan.

A NIAGARA, avec le Chemin de Fer de l'Erié et de l'Ontario, pour les Chutes de Niagara, Buffalo, Cleveland, Toledo, Colombus, Cincinnati, etc.

Aux Touristes ou a ceux qui cherchent le plaisir, cette ligne offre un moyen de transport désible, comfortable, agréable et expéditif, passant au milieu des magnifique scènes du lac des MILLE ISLES, et tous

Les Rapides du St. Laurent le Jour.

Pour les Familles allant dans l'Ouest, l'avantage est sans pareil. Les steamers se rendent directement et sans transbordement, jusqu'au Dépôt du Chemin de Toronto et de Hamilton, l'ennui et les dommages causés par le transbordement du baggage (auxquels sont assujetties les autres lignes) se trouvent complètement évités.

☞Comme les steamers partent tard, les hommes d'affaires arriveront à destination avec aussi peu de perte de temps que par le Chemin de Fer.

On peut obtenir des billets ou autres informations de C. F. MUCKLE, aux Hôtels, à bord des steamers, ou à l'office, 40 rue McGill.

ALEX. MILLOY, Agent.

Ligne de la Malle Royale directe, 40 rue McGill, Montréal, 5 mai 1857. 46

CHEMIN de FER de MONTREAL et NEW-YORK.

Arrangements de Printemps

TABLEAU des HEURES de Depart—28 Avril 1857

AVIS.

EN conséquence de l'état de la GLACE, des arrangements ont été faits par lesquels le 1ER CONVOI DIRECT partira de la Station de la rue Bonaventure à 1.00 P.M., se reliant à la JONCTION de MOOER avec le Convoi Exprès d'Ogdensburgh, allant à l'Est, arrivant à Rouse's Point à temps pour se relier avec le Chemin de Fer Central du Vermont pour Northfield et Rutland, le même soir.

☞CONNEXIONS SURES.

2me ou CONVOI d'ACCOMMODEMENT partira du Dépôt de la Rue Bonaventure à 6.00 P.M., se reliant à la Jonction de Mooer avec le Chemin de Fer d'Ogdensburgh pour Rous's Point, le même soir ; aussi pour l'Ouest et avec le Chemin de Fer de Plattsburgh pour PLATTSBURGH.

Les Convois de Retour partent de la Jonction de Mooer à 6. 0 A.M., ou à l'arrivée du Convoi de Rouse's Point ; aussi un Convoi d'accommodement à 2.30 P.M., ou à l'arrivée du second convoi de Rouse's Point et Plattsburgh.

LES CONVOIS ENTRE MONTRÉAL ET LACHINE :

QUITTENT MONTREAL.	QUITTENT LACHINE,
7.15 A.M. avec les passagers pour le *Lady Simpson.*	8.00 A.M.
9.00 A.M.	9.30 A.M.
1.00 P.M.	1.30 P.M.
4.00 P.M.	5.00 P.M.
6.00 P.M.	6.30 P.M.

N.B.—Billets de saison et mensuels à des prix raisonnables.

THOMAS R. JOHNSON,
Secrétaire.

Ch. de M. et N.-Y.
Montréal, 2 Mai 1857. 42

CHANGEMENT de DOMICILE.

LE Soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a transféré son BUREAU, chez MM. AULD ET CIE., Rue St. Paul.

PAUL HUA.

7 mai. 47

PRECIEUX EMPLACEMENTS

A VENDRE.

DIX EMPLACEMENTS de PREMIÈRE CLASSE pour BATIR, faisant face sur les rues Drummond et Stanley, près d'Inkerman Terrace.

Conditions pour le paiement faciles.

Pour plans et autres particularités s'adresser à
HOPKINS, LAWFORD ET NELSON,
Architectes et Agents de Terre,
33, Grande Rue St. Jacques.

7 mai. 46

CONSTAMMENT en main un vaste Assortiment de BOTTES et SOULIERS de toute espèce qu'il vendra à bon marché, en Gros et en Détail pour argent comptant. Il ne négligera rien pour donner à ses pratiques une entière satisfaction.

7 mai. 47

MONTAGNE DE ROUVILLE.

NOUVEL HOTEL.

A Louer ou à Vendre.

UN HOTEL de PREMIÈRE CLASSE, récemment construit sur la MONTAGNE de ROUVILLE près de la Station St. Hilaire sur le Chemin de Fer du Grand Tronc, et à une demie heure de route de Montréal, est maintenant à louer à Bail pour un certain nombre d'années. La localité est très belle, et durant les mois de l'Eté est le Rendez-vous des Pics-nics et des parties de famille de Montréal. Un magnifique Lac et une superbe Chûte d'Eau, ajoutent grandement à la valeur et à l'intérêt de cette place.

Références. Pour les conditions s'adresser au propriétaire le Major T. E. CAMPBELL ou à
JOHN LEEMING.

7 mai. b—47

Bled ! Bled !

LE Soussigné informe les habitants de la Campagne qu'il a à vendre du

BEAU BLED DE SEMENCE,

Récolté dans les Concessions de Toronto.

A vendre les qualités suivantes :

LIFE, MER NOIRE et CLUB.

Tous ces Bleds sont arrivés dans le pays depuis un à deux ans, et ont été achetés de différents habitants, et non des marchands.

Sont GARANTIS pour du Bled de 3 mois.

P. CHARLEBOIS,
Rue des Commissaires, Marché Ste. Anne,
Bâtisses de M. Berthelet.

7 mai. 46

INJECTION BROU

HYGIÉNIQUE, Infaillible et Préservatrice, guérison prompte et sûre des MALADIES RECENTES et CHRONIQUES, et ayant résisté au *Copahu* et au *Cubèbe* ; traitement facile à suivre en secret et en voyage, et agissant d'autant mieux qu'il est plus promptement employé.—Se trouve dans toutes les principales Pharmacies de l'univers. A Paris, chez l'inventeur, BROU, Rue Lafayette, 33.

A vendre en gros et en détail chez l'Agent, J. GARDNER, Chimiste et Droguiste, Rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

7 mai. fm—47

Célèbre Parfumerie des Dames.

JOCKEY CLUB,
FRANGINANE,
MILLEYTEUR,
MOUSSOTINE,
MAGNOLIA,
JASMIN,
JENNY LIND,
CHEVREFEUILLE,
Pois de senteur,
Rose musquée,
Rose,
Eglantine,
Violette,
Mignonnette,
Fleurs sauvages,
Verdure, etc.

Soixante variétés en tout.

La meilleure Eau-de-Vie de Cologne de Farina.

La meilleure qualité de Brosses à cheveux fabriquées à Londres, Eponges turques et vénitiennes.

LAMPLOUGH ET CAMPBELL,
Près du Palais de Justice.

7 avril. fl—41

Avis Special

CONSERVATION DE LA VUE ;

PRESEVATION DE LA CECITE.

MM. ROSENTHAL et MICHAEL, célèbres Opticiens de la Ville de Berlin (Prusse), ont l'honneur d'annoncer aux citoyens de Montréal et des environs, qu'ils visitent cette ville avec une grande collection des articles suivants :

LANTERNES MAGIQUES,
INSTRUMENTS DE MATHEMATIQUE,
TELESCOPES, MICROSCOPES,
LORGNETTES DE THEATRE,
Doubles et Simples,
LORGNONS D'OPERA,
Pour Dames et Messieurs,

Ainsi qu'un vaste Assortiment de leurs célèbres

LUNETTES ECOSSAISES PEBBLE,

Qu'ils mettront en vente à leur Salle,

No. 18, Grande Rue St. Jacques,

Au-dessus de MM. GIBB ET CIE., la porte voisine de la Banque *British North America.*

HEURES de CONSULTATION de 9 heures A.M., a 6 heures P.M.

Ces Lunettes, non seulement protègent l'œil, mais renforcent la vue. Leur excellence a été reconnue par plusieurs des plus célèbres oculistes d'Europe et des autres pays qui les ont recommandés comme les plus convenables et utiles à l'œil, ce dont les acquéreurs peuvent se convaincre personnellement.

Ces Lunettes correspondent si exactement à la courbe de l'œil que la lumière venant de toutes les directions est entièrement réfléchie aussi fortement qu'au centre même du verre. Cela permet aux personnes qui ont la vue faible de poursuivre leurs occupations à la lumière du jour ou des flambeaux, sans éprouver la moindre sensation ou dérangement de la vue, ce que produisent généralement les verres ordinaires.

TÉMOIGNAGES.

Hamilton, novembre 1856.

Nous, soussignés, ayant fait usage des Instruments d'Optique et Lunettes Ecossaises Pebble de la Manufacture de Rosenthal et Michael et ayant soigneusement examiné leurs puissances et qualités, nous certifions les avoir trouvés bons et pouvons les recommander au public comme bien dignes de considération. Nous pouvons particulièrement recommander les Lunettes écossaises Pebble pour la protection qu'elles apportent à l'œil et l'augmentation de la clarté et de la puissance de la vision.

JOHN O. HATT,
JAS. KIRKPATRICK,
D. WRIGHT,
JOHN MITCHELL,
ROBT. W. KERR.

Québec, 10 *octobre* 1856.

Je certifie par la présente que j'ai acheté chez MM. Rosenthal et Michael une paire de Lunettes Ecossaises Pebble dont j'ai été très satisfait. Je puis recommander ces messieurs comme des opticiens habiles.

E. BOWEN, D. C. L.

Québec, 10 *octobre* 1856.

J'ai le plus grand plaisir à donner mon témoignage des bons effets produits sur ma vue par l'usage d'une paire de Lunettes Ecossaises Pebble achetée chez MM. Rosenthal et Michael, et je puis les recommander en toute confiance à ceux dont la vue est affaiblie.

R. GLOVER.

5 mai. 46

GRANDE EXPOSITION
DES
TRAVAUX DE L'INDUSTRIE ET DE L'ART
DE
PLUSIEURS NATIONS,
A Montreal pour l'Ete de 1857.

A. HOFFNUNG,

170, Rue Notre-Dame,

A l'honneur d'annoncer qu'il met en vente maintenant un magnifique assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES qu'il a reçues par les vapeurs
"ALPS,"
"EUROPA,"
"et CANADIAN,"

Ce qui constitue une partie de ses dernières acquisitions en Europe, toutes choisies personnellement avec le plus grand soin pour le bon marché, l'élégance, la solidité. On verra que c'est le meilleur assortiment de JOAILLERIE, MONTRES, et OBJETS de FANTAISIE du Canada.

LE DEPARTEMENT ANGLAIS

se compose de belles d'Or et d'Argent, Chaines en Or véritable et Bijouterie des meilleurs manufactures de Londres : Dessins nouveaux et élégants. Magnifique assortiment de nouvelles Marchandises plaquées, Services à Thé et à Café, Plats, Assiettes, Soucoupes, Corbeilles à gâteaux, Cabarets, Huiliers, Chandeliers, grandes et petites Cuillères, Fourchettes de Table et pour dessert de la meilleure quantité, couteaux à dessert, Fourchettes en boîte.

Magnifique collection d'objets de Papier Mâché, se composant de Boîte à Ouvrage, pupitres, écrins, élégants Cabarets, Allums, Portefeuilles, Ecritoires, Tables Plateaux à Thé, etc., etc.

Boîtes à Toilettes en Acajou et Bois de Rose des meilleures Manufactures de Londres, avec les Instruments.

Echiquiers et échus en Os et Ivoire ; Brosses à Cheveu, Peignes de Corne et d'Ecaille, Gravures Splendidement Encadrées, Thermomètres, etc., etc.

Un bel assortiment de nouveaux Bracelets en jaie, Broches Camées, Colliers et une grande quantité d'autres objets de Fabrique Anglaise. Les contributions de la

FRANCE

Se composent d'élégantes Horloges pour Salon, de Bronze, Magnifiques Candélabres de Bronze, Boîtes à Musiques, Accordéons et Flûtes, Evantails, Flacons de Toilette, Microscopes, Télescopes, Porte-monnaies, Sacs de Promenade, en Maroquin, pour Dames. Les produits de

L'ALLEMAGNE

Maintenant reçus sont un nouveau et bel assortiment de Jouets, Ornements de Porcelaine et de Verre, Gravures, Peintures, Boîtes de Fantaisie etc., etc. Un fort élégant assortiment de

RUSSIE.

Broches de Malchite, Bracelets, Epingles, Boutons etc.

PORTE-CARTES Chinois
SCULPTURES Suisses
ORNEMENTS d'Albâtre Italiens
GRAND NOMBRE d'Articles
Américains.

Tout ce Fonds est trop varié et considérable pour qu'il soit possible de l'énumérer. C'est pourquoi le public est respectueusement prié de venir le visiter.

A. HOFFNUNG,
190, Rue Notre-Dame,
Vis-à-vis de M. Mussen en face de la Grande
Rue St. Laurent.

28 avril. fm—43

NOUVELLE MAISON FRANCAISE

FAUCHE ET JACOT,

HORLOGERS FRANÇAIS,

Rue S. Paul, No. 136

ANNONCENT au Public qu'ils OUVRIRONT le 11 courant leur MAGASIN d'HORLOGERIE et BIJOUTERIE. Ayant fabriqué et travaillé dans les principales villes d'Europe, ils garantissent aux personnes qui voudront les honorer de leur patronage tant dans l'achat en gros qu'en détail, aussi bien que pour toutes réparations d'objets dans leur branche, seront des articles et de l'ouvrage garantis.

Les soussignés achètent des objets d'or et d'argent.

FAUCHE ET JACOT,
Rue St. Paul 136.

5 mai. 46

SALLE D'ENCAN

DE LA RUE NOTRE-DAME.

JOHN CARLISLE

OUVRIRA au No. 274, RUE NOTRE-DAME Ouest, 2 portes de la Rue St. Pierre, le PREMIER de MAI, comme

ENCANTEUR

ET MARCHAND A COMMISSION.

Il sera prêt à recevoir toute espèce de Marchandises en Commission et à en disposer dans le plus court délai. Il espère par une stricte attention donnée à ses affaires mériter une part du patronage public.

M. J. C. désire appeler aussi l'attention sur son assortiment de Meubles, remarquable surtout pour les Meubles de Bureau. Il renferme la plus vaste collection de pupitres qui ait jamais été exposée en ville, et à meilleur marché que partout ailleurs ; assortiment général de mobilier de seconde main, fauteuils extrêmement bas. On reçoit en échange des Meubles de seconde main, et des avances libérales sont faites sur toute espèce de Marchandises.

30 avril. 44

AVIS.

LES soussignés ayant admis MM. HOSPICE LABELLE et ALEX. B. CHARLEBOIS comme associés, les affaires seront à l'avenir conduites sous le nom et raison de CONNOLLY, LANTIER ET CIE., à Montréal, et CONNOLLY ET CIE., à Québec.

CONNOLLY ET LANTIER.

5 mai. 46

DISSOLUTION DE SOCIETE.

AVIS est par le présent donné que la Société qui a ci-devant existé sous les nom et raison de E. et V. HUDON a été dissoute le 31 mars dernier de consentement mutuel. Toutes dettes dues à ou par la susdite Société, seront à l'avenir réglées et payées par VICTOR HUDON seul.

EPHREM HUDON.
VICTOR HUDON.

30 avril. 44

EN référant à la susdite dissolution, le Soussigné a l'honneur d'informer le public en général qu'il continuera dans les mêmes bâtisses ci-devant occupées par E. et V. HUDON, sous son nom seul et pour son compte, le commerce en général de

PRODUITS D'EPICERIES, VINS, ETC.,

Le tout importé directement de l'Etranger.

VICTOR HUDON,
No. 140, Rue St. Paul, et
27 et 28 Rue des
Commissaires.

30 avril. 44

AVIS.

LE Soussigné a l'honneur de prévenir ses pratiques et le public en général qu'il continue lemême genre de commerce que la ci-devant Maison E. et V. HUDON dans la maison occupée par M. JOHN KELLER, Marchand de Quincaillerie, No. 133 et 135, coin des Rues St. Paul et petite Rue St. Denis, entre l'établissement de MM. JOSEPH TIFFIN et HALDIMAND, sous les nom et raison de E. HUDON, FILS ET CIE.

EPHREM HUDON.

30 avril. 44

IMPORTATIONS FRANCAISES.

S. HUSSON,

No, 214, Rue St. Paul, No. 214.

M. S. HUSSON, arrivant directement de France, vient de fonder à Montréal une Maison de Commerce. Ses Magasins seront un Entrepôt général pour les liquides.

VINS EN PIÈCES ET EN CAISSES,

CHAMPAGNE REIDSIECK ET DUC DE MONTEBELLO,

Très estimés en France ;

Fameux Punch Impérial ; Conserves de toutes sortes, Fromages de Gruyère, Truffes, Fruits secs, Bougies, etc.

VENTE EN GROS ET DEMI-GROS.

Facilités au Commerce.

5 mai. 46

PORTRAITS !

Photographes de l'Empereur des Français arrives a Montreal.

MM. CHARNAY CAMUS et PINET, Photographes de Sa Majesté l'EMPEREUR des Français, et faisant le tour du monde pour prendre les principales vues destinées aux musées impériaux, sont arrivés en cette ville où ils demeureront quinze jours seulement. Ils se feront un plaisir, pendant leur séjour, de prendre les portraits des personnes qui daigneront utiliser de leurs services. Le public est prié de visiter les Ateliers,

RUE NOTRE-DAME, No. 304.

5 mai. am—46

ETABLISSEMENT

EN GROS ET EN DÉTAIL,

DE

Chapeaux, Casquettes et Pelleteries

A LA MODE,

DE

A. BRAHADI,

113, Rue Notre-Dame,

(*Troisième porte à l'Ouest du Palais de Justice,*)

MONTREAL,

M. A. BRAHADI prend la liberté d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a en mains un assortiment considérable et élégant de CHAPEAUX et CASQUETTES, lesquels, sous le rapport du confort, de la durée et du bas prix ne peuvent être surpassés en cette ville.

5 mai. cm—46

BUREAU D'AGENCE DU CANADA,

No. 14, RUE STE. THÉRÈSE,

Maison joignant l'Hôtel du Canada.

CE BUREAU est établi dans le but de favoriser les classes Mercantile et Ouvrière. M. Hotte donnera sa plus grande attention au prompt réglement de compte, transactions de tous genres.

M. H. a l'avantage d'être bien connu du public et espère qu'il aura son encouragement. Des Agents dans toutes les villes du Canada, ainsi que dans tous les principaux villages verront à ce que les affaires qui leur seront confiées par lui se terminent sous le plus court délai.

SIMON HOTTE.

28 avril. am—43

MAGASIN DE

PAPIERS PEINTS DE MONTREAL,

178, RUE NOTRE-DAME.

NOUVELLEMENT reçu en douane par le navire "Empire" à New-York :—

25 balles de PAPIER PEINT ANGLAIS, pour tapisserie ; le tout d'un genre nouveau et beau.

—AUSSI—

10 caisses de PAPIER SATINÉ AMÉRICAIN.

—Et attendu chaque jour—

30 balles de PAPIERS de TAPISSERIE ANGLAIS par le navire "Calleape."

—ET—

35 balles par le "City of Hamilton."

F. TRIGG.

30 avril. 44

VENTES PAR ENCAN.

PAR FISHER ET CIE.

AUJOURD'HUI.

VENTE DE

MARCHANDISES

ENDOMMAGÉES,

POUR LE COMPTE DES ASSUREURS.

JEUDI, 7 COURANT,

Aux Salles d'Encans des Soussignés,

IL SERA VENDU, LES

MARCHANDISES Suivantes :

Marchandises Endommagees du "Pultarch."

231—partie de balle, 49 paquets de fil bleu 245 lbs.
" 2 " rouge 10 "
378—57 " nappes de satin damasquine 132¾ verges.

PAR LE "*SEA KING.*"

243—partie 28 paquets de velours noir 700 verg.

PAR LE "*CANADIAN.*"

284—17¼ paquets de lustrine et rubans de fantaisie pour chapeaux.
1 paquet de flanelle galloise
3 paquets de damas tissé, doublures et fournitures de 3 paires de rideaux
12 paquets de toiles cirées couleur bronze
5 douzaines de toiles cirées pour tapis de table.

Vente à DEUX heures.

FISHER ET CIE.,

5 mai. 46

AUJOURD'HUI.

VENTE DE

MARCHANDISES DU PRINTEMS

FISHER ET CIE.,

Offrent en vente à leurs SALLES d'ENCANS

JEUDI, 7 COURANT,

Un Assortiment de

MARCHANDISES

NOUVELLEMENT IMPORTEES.

Etoffe noire et de couleur
Tweds, Laine et Union
Indiennes, Modes de Printemps
Mousselines et Jaconat
Bonneterie de toute espèce
Taffetas, Soieries, Perses,

AINSI QU'UN

Fonds de Magasin de détail.

Vente à DEUX heures.

FISHER ET CIE.,
Encanteurs.

5 mai 46

VENTE CONSIDERABLE DE LIVRES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au Public lecteur qu'ils offriront en vente à leurs Salles d'Encan, une belle et nombreuse collection de

LIVRES DIVERS

Consignés par M. LUMSLEY,

De Londres, le Bibliophile bien connu par son goût exquis pour le choix des ouvrages de lecture.

Plusieurs autres LIVRES superbes de New-York seront aussi vendus.

La vente aura lieu

SAMEDI et LUNDI,

9 et 11 mai prochain, a SEPT heures du soir,

Et sans Réserve aucune.

FISHER ET CIE.,

30 avril. 44

NOUVELLES MARCHANDISES.

J. L. BEAUDRY ET CIE.,

No. 104, Rue Notre-Dame,

(*Vis-à-vis le Palais de Justice.*)

ONT maintenant reçu par la voie de Portland, et recevront bientôt, par les prochains voiliers, un bon assortiment de

MARCHANDISES

ANGLAISES ET AMERICAINES.

Ils prennent la liberté d'attirer l'attention du public, et spécialement des nombreuses pratiques de cette ancienne maison, de venir visiter leurs Nouvelles Importations dont ils disposeront comme par le passé, en GROS et en DETAIL, à des PRIX TRES REDUITS.

30 avril. am—44

POUR SE PROCURER LES

CHEMISES LES MIEUX FAITES

VISITEZ LE

MAGASIN EN GROS DE CHEMISES

DE

F. GROSS,

149, Rue Notre-Dame.

CHAUSETTES--Vous ne pourriez faire mieux—Impossible.

GANTS--Cet Etablissement est un des Meilleurs.

COLS, COLLETS, ECHARPES, ETC.---On peut toujours se procurer les dernières modes.

—ET—

Quant aux Prix—Vous pouvez êtes certains que vous ne payez jamais trop pour les Articles que vous Achetez.

VENANT D'ETRE RECU--Un lot de Mouchoirs de Poches de Toile Fine à bord unis et en couleur, depuis 7s 6d. la douzaine.

F. GROSS,

MARCHAND DE BAS, GANTS, ETC.,
144, Rue Notre-Dame.

28 avril. e—43

J. & T. DOUGLAS,

215, RUE ST. PAUL,

OFFRENT EN VENTE

200 BALLOTS DE

Marchandises seches

DE SOIE ET DE FANTAISIE,

Et ils recevront

PAR LE "SHANDON,"

Un Grand Assortiment de

MARCHANDISES ECOSSAISES.

—AUSSI—

90 balles Toiles fleuries à rideaux
200 do Ouate
100 do Ouate
100 bolts Cotton Sail Duch

28 avril. 1—43

VENTES PAR ENCAN.

PAR BENNING ET BARSALOU.

AUJOURD'HUI.

VENTE SPÉCIALE

DE

MARCHANDISES EN LAINE.

LES Soussignés ont reçu instruction de vendre à leurs Magasins, Rue St. François-Xavier,

JEUDI, LE 7 MAI.

Un envoi de 20 PAQUETS de

MARCHANDISES EN LAINE,

PROPRES POUR LA PROCHAINE SAISON,

L'assortiment consiste en partie en :

Draps Français, Anglais et Allemand, Carisés, Meltons, Tweeds brodés, Bouracans, Tweeds écossais, uni et brodé, Patrons de Veste, Alpacas, etc., etc., formant le meilleur assortiment qui ait jamais été offert par encan public.

Vente à DEUX heures.

45 BENNING ET BARSALOU.

NOUVELLES

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

Les soussignés vendront à leurs Magasins,

RUE ST. FRANCOIS-XAVIER,

SAMEDI PROCHAIN, 9 du Courant,

Un Assortiment général de

Nouvelles Marchandises de Printemps,

CONSISTANT EN—

Draps noirs et de couleur superfins d'Angleterre, Ouest
Casimires superfins unis et de goût, et Doeskins
Cobourgs noir et de couleur Lustré et Circassiens
Cachemires noirs et de couleur et Delaines 3-4 et 6-4
Indiennes de goût et de deuil 5-4 et 9-8
Cotons Blanc et Jaune, Cotons barrés, et Regattas
Doeskins allemands, Tweeds et Drills
Mousselines, Gambroons, Magadores et Drabbets
Bas d'été, Vestes, Chaussettes et Gants
Barèges bleu et vert et demi-voiles
Whity-Brown, Fil blanc et gris
Derries bleu, Cotons à tablier, Selicias et Casbans.

—AUSSI—

2 caisses de Gilets et Pantalons de Coton
2 " de Caleçons et Culottes de Plaid
2 do Toile à Mouchoirs, ⅜, ½ et ¾
10 " Chapeaux d'hommes Hongrois
2 " Satinettes américaines noires et grises

—ET—

50 balles de Ouate blanche et noire
50 " Ouate de diverses qualités.

Vente à DEUX heures.

45 BENNING ET BARSALOU.

COMPAGNIE DES POUDRES DU CANADA.

Troisième Vente de Poudre à Tirer.

LES Soussignés ont le plaisir d'attirer l'attention du Commerce sur la Troisième Vente Annuelle des Manufactures de cette Compagnie, comprenant les plus célèbres marques, qui aura lieu à leurs Salles d'Encan,

Samedi, le 9 Mai prochain.

Lequel jour il sera offert—

2000	caques	Poudre à mine,	C I C B	
1000	do	à chasser	F FF FFF	
800	caisses	do	FF FFF en ½lb et 1lb	
100	do	à Canard	do	do
100	do	à Perdrix	do	do
100	do	Carabinier Canadien	do	do
100	do	Grain Diamand	do	do
50	do	Carabine Kelly	do	do

La supériorité des Manufactures de Poudre du Canada, est maintenant si fermement établie qu'il suffit d'attirer l'attention du public sur cette occasion favorable de s'en approvisionner d'une qualité supérieure.

Vente à DIX heures.

44 BENNING ET BARSALOU.

VENTES PAR CATALOGUES

DE

NOUVELLES MARCHANDISES

De Printemps.

LES Soussignés vendront à leurs Magasins, rue St. François-Xavier, JEUDI, 14 courant et les jours suivants, par catalogues, le contenu de trois cents balles de Nouveautés Anglaises, Allemandes, Françaises, Américaines, formant un assortiment complet pour les Magasins de Nouveautés.

Pour plus amples détails voir les catalogues.

CONDITIONS FACILES.

Vente chaque jour à DIX heures.

46 BENNING ET BARSALOU.

FERRONNERIE, FUSILS, ETC.

LES soussignés vendront à leurs magasins, rue St. François-Xavier, MERCREDI, 19 MAI, une consignation de vingt-cinq paquets d'objets de ferronnerie,

AINSI QUE

500 fusils à double canon, qualités assorties
150 simples
2 caisses de pistolets doubles

ET

5 caisses assorties de petits articles en fer
3 " de nouveautés

Vente à DEUX heures.

49 BENNING ET BARSALOU.

POELES DE CUISINE,

De $10 à $100,

CHALITS EN FER

CONTRE LES PUNAISES,

Fontaines et Statuettes en Fer,

CHEMINEES ET GRILLES,

GRILLES DE CIMETIERE

ET

BALUSTRADES,

REFRIGERATEURS ET GARDE-MANGER.

Les familles trouveront que ces articles sont de la dernière économie et utilité pour conserver le Beurre, le Lait, la Viande, etc.

Tout à PRIX COMPTANT et franc de transport.

RODDEN ET MEILLEUR.

2 mai. 45

MAISON DE PENSION.

132, Rue Craig.

Madame Pratt

PREND la liberté d'informer les Messieurs qui désirent se mettre en pension, qu'elle OCCUPERA prochainement cette COMFORTABLE MAISON ci-devant occupée par GEO. BROWNE, Ecr., et qu'elle sera prête à recevoir CINQ ou SIX Messieurs comme PENSIONNAIRES le ou avant le 6 courant.

La maison est éclairée au Gaz et fournie de Bains chaud et froid.

Une famille pourrait s'y procurer un Parloir et des Chambres à coucher.

2 mai. bm—45

DEMENAGEMENT.

NOUS avons l'honneur d'informer nos pratiques et le Commerce que nous avons transporté notre Magasin d'affaires dans notre nouvelle et spacieuse bâtisse, No. 19, RUE ST. PIERRE, où nous avons en mains un grand assortiment de MARCHANDISES de FANTAISIE, Peignes, Horloges, Allumettes, Miroirs et Glaces, Seaux, Cuves, Planches à Laver, etc., etc., que nous offrons au commerce à des conditions aussi avantageuses que partout ailleurs.

Nous attirons aussi l'attention sur nos BALAIS de BLE-D'INDE, fabriqués par nous-mêmes d'une qualité supérieure de Branches, que nous vendons maintenant à prix réduits.

NELSON ET BUTTERS.

16 mars. fm—1

MARCHANDISES.

NOUVEAU MAGASIN
OUVERT MAINTENANT.

NOUVELLES CHEMISES HABILLÉES
Do do REGATTA
Nouveaux Cols, Attaches, Cravates, etc.

F. GROSS
A transporté son Magasin de Bas au

149, rue Notre-Dame,

rès de son ancien Etablissement. Le public est invité à venir visiter et examiner ses

Nouvelles Importations de Printemps

Qu'on trouvera à aussi bon marché que dans tout autre Magasin de cette ville.
F. GROSS,
149, rue Notre-Dame.
9 avril. aa—99

LES DAMES DE MONTREAL
SONT
RESPECTUEUSEMENT PRIÉES DE VENIR VISITER LE MAGNIFIQUE ASSORTMENT DE
PARASOLS, GANTS, BAS,
MERCERIES,
VETEMENTS DE DESSOUS,
POUR DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS,
ETC., ETC., ETC.,
Nouvellement reçu et marqué à un prix extraordinairement bas, chez

Ringland et Ewart,
272, RUE NOTRE-DAME.

VETEMENTS D'HOMMES,
ET CHEMISES REGATTA,
CHEMISES DE SOIE ET DE FLANELLE DE FANTAISIE POUR MESSIEURS; COLS, POIGNETS, ECHARPES, MOUCHOIRS, GANTS, CHAUSSETTES, OMBRELLES, ETC., CHEZ

Ringland et Ewart,
272, RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.
4 avril. aa—33

MAISON CANADIENNE.

Enseigne du Pavillon tricolore.

MARCHANDISES NOUVELLES
D'automne et d'Hiver,
EN GROS ET EN DÉTAIL.
DOYON, TURGEON & MONAT,

136, RUE NOTRE-DAME.

136, RUE NOTRE-DAME.

D. T. et M. saisissent cette occasion pour remercier leurs amis et le public en général du patronage qu'ils ont bien voulu leur accorder jusqu'ici. Ils regardent comme un indice certain qu'ils ont su apprécier le système de n'avoir qu'un seul prix. Cette maison fait un commerce sur une échelle très-étendue et reçoit par les steamers de la Ligne Canadienne pour une valeur de plus de £20,000 de Marchandises d'Automne et d'Hiver qu'ils se proposent de vendre à une très petite avance sur le prix coûtant afin de conserver son MOTTO :

GRAND DEBIT, Petit Profit, UN SEUL PRIX.

LE
DEPARTEMENT EN GROS
Occupe les deuxième et troisième étages.

Il faut remarquer que toutes ces Marchandises ont été importées expressément pour LA MAISON CANADIENNE.

Les propriétaires pourront servir leurs pratiques à un seul prix aussi bien que toute maison étrangère de cette ville.

Tous les employés de cette maison ont les plus grands égards et la plus exquise politesse pour ceux qui la patronisent.
30 sept. aa—48

BOUDREAU FRERE

ONT l'honneur d'annoncer au public en général qu'ils ont

OUVERT UN MAGASIN
DE
MARCHANDISES SECHES

En Détail dans la Maison ci-devant occupée par
BOUDREAU, HERARD ET CIE.

Ils prennent la liberté d'attirer l'attention des nombreuses pratiques de cette ancienne maison et de les inviter à visiter leur Nouvel Etablissement, qui sera tenu sur un pied aussi bon et aussi respectable qu'aucune autre maison de la ville dans la même ligne.

Ils auront toujours en mains un assortiment général de SOIES, SATINS, DRAPS, CASIMIRES, COTONS, TOILES, GANTS, RUBANS, BAS, et MERCERIES.—AUSSI: CREPES, MERINOS, COBOURGS, PARAMATA, et toutes sortes d'Etoffes Noires pour Deuil. Qu'ils vendront à **BAS PRIX** pour **Argent comptant seulement.**

Prix marqués en chiffres, et PAS DE SECOND PRIX.
BOUDREAU FRÈRE,
200, Rue Notre-Dame.
21 juin. aa—62

TAILLEURS PARISIENS
MARCHANDS DE DRAPS,
ET
ETABLISSEMENT de HARDES
CRYSTAL HALL,
Coin des rues McGill et Notre-Dame,
MONTRÉAL.

LES soussignés ont constamment en mains un Grand Assortiment de Casimires, Carisés, Draps Larges, Etoffes à Gilets, etc., qu'ils

FERONT A ORDRE
A BAS PRIX ET PROMPTEMENT.
—AUSSI—
UN GRAND FONDS DE
HARDES FAITES.

Le tout sera fait des MEILLEURS MATERIAUX et MAIN D'ŒUVRE, et vendu en GROS et en DETAIL, aux plus bas prix du Marché, par
CINQ-MARS ET CIE.
18 déc. fm—135

MARCHANDISES.

MARCHANDISES NOUVELLES.

WME. BRAULT & DORVAL,
128, Rue Notre-Dame,

ONT l'honneur d'avertir leurs amis et le public en général qu'ils ont amélioré et de beaucoup aggrandi leur magasin, et qu'en conséquence ils sont en état de répondre à toutes les demandes.

Ils viennent de recevoir un grand assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES de Printemps et d'Eté, dont ils disposeront à prix réduits; ayant adopté la maxime : PETIT PROFIT FAIT GRAND DEBIT.
BRAULT ET DORVAL.
28 avril. aa—48

NOUVEAUX TAPIS,

Des métiers des plus célèbres fabricants.
VELOURS, IMPERIAUX,
TAPISSERIE, KIDDERMINSTER,
BRUXELLES, ALLEMANDS,
Toiles Cirées, Tapis de Foyer, Droguets, Tapis d'Escaliers en quantité considérable de

L'IMPORTATION DE CET ETE.

En conséquence de nouveaux changements et améliorations, les magasins des soussignés sont très bien disposés pour une exhibition des marchandises et ils invitent respectueusement le public à venir examiner

Les Riches Dessins.

De TAPISSERIES qu'ils peuvent offrir maintenant,

EN GROS ET EN DETAIL.
R. CAMPBELL ET CIE.,
18 avril. 39

NOUVELLES MARCHANDISES SECHES,
EN GROS SEULEMENT.

PAR les Vapeurs de ce Printemps et les Navires Voiliers *via* Boston et Portland—
Drap, Doeskin, Etoffes pour Habillement, Rubans, Parasols, Châles, Mousselines, Cotonnades imprimées, blanches et grises, Coton barré, Flanelles, Bas, Gants.

FOURNITURES DE CORDONNIERS.

Et assortiment général de MERCERIES, PETITS ARTICLES.

Un nouvel approvisionnement sera reçu par les plus prochains navires par voie du St. Laurent. Les pratiques sont priées de faire attention à cet avis.

☞*CONDITIONS LIBERALES.*☜
R. CAMPBELL ET CIE.,
Rue St. François Xavier.
18 avril. aa—39

LA COMETE DU 13 JUIN 1857 !

LA FIN DU MONDE!!

LA MAISON PLAMONDON!!!

Un monde près de nous a passé tout du long,
Est chû tout au travers de notre tourbillon;
Et s'il eût en chemin, rencontré notre terre,
Elle eût été brisée en morceaux comme verre
MOLIERE

L'APPARITION de la comète, qui, suivant l'astronome Mathieu Laensberg, doit heurter la terre le 13 juin prochain, c'est-à-dire, dans deux mois et cinq jours de cette date, et qui par conséquent amènera la fin du monde, a répandu la terreur chez tous les habitants du globe, de Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome. Et vu que cette terreur pourrait amener des résultats désastreux, M. L. Plamondon qui a toujours réussi à mettre ses compatriotes à l'abri de toute espèce de catastrophe, a l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il a dans son magasin, Rue St. Paul, Montréal, un excellent moyen de détourner le heurtement de notre terre et d'empêcher par là la fin du monde. Que tous ceux donc qui veulent jouir agréament d'une longue vie et qui ne veulent pas voir la fin du monde, s'empressent de venir visiter son magasin où ils trouveront tout ce qu'il faut en fait de hardes faites, du premier goût, de la première qualité, et au meilleur marché que partout ailleurs, ainsi qu'un assortiment complet de Marchandises Sèches de la meilleure qualité qu'il offre en vente au plus bas prix possible. M. Plamondon garantit que la fin du monde n'arrivera pas d'ici à deux cents mille ans, si l'on veut bien prendre les moyens seuls efficaces de détourner cette affreuse catastrophe, en fréquentant son Magasin, et en y achetant toutes les Marchandises dont on peut avoir besoin suivant les saisons.

M. Plamondon donne la preuve de ses avancés et garantit l'existence du monde pendant encore 200,000 ans, par la liste suivante des effets qu'il met en vente; et on verra par les nombreux effets que contient cette liste, qu'on peut s'habiller à son magasin et s'y pourvoir de marchandises de toute espèce pendant au moins 200,000 ans.

Voici un faible aperçu des effets qu'on peut acheter au magasin de M. Plamondon pour se protéger contre la fin du monde :

1400 Surtouts [frock coats] drap noir superfin, de 50s. à 100s.
1250 Surtouts [frock coats] drap noir superfin, de 20s. à 40s.
1250 d'un nouveau genre de drap et de Casimire de fantaisie.
375 Surtouts Elastiqnes, de 15s. à 50s.
250 paires Legings, de 6s. 3d. à 8s. 9d.
175 Surtouts Elastiques blancs, de 20s. à 25.
1575 Pantalons Casimire noir, de 20s. à 40s.
1400 de 10s. à 20s.
750 de Casimire de couleur, de 15s. à 35s.
2500 Vestes de satin noir et de couleur ainsi que de différents goûts, un assortiment complet de drap fin et de Casimire pour tous les goûts.
1000 Chemises blanches, de différentes qualités, de goûts et de couleur.

M. Plamondon attend par les premiers arrivages du printemps une grande variété de marchandises de goût, consistant principalement en Casimire et en drap, et il tient continuellement à son magasin de bons tailleurs pour prendre la mesure de ceux qui veulent se faire habiller à ordre.
LOUIS PLAMONDON,
No. 166 rue St. Paul,
Montréal.
7 avril. aa—34

R. GOQUERELLE,
Ingenieur Civil,
14, *Rue St. Bonaventure.*

FOURNAISES pour l'Eau Chaude, la Vapeur, et l'Air Chauffé.
MANUFACTURE de COUCHETTES EN FER à l'usage des Couvents, Colléges, et Habitations Privées, depuis 15s. jusqu'à £25.
4 déc. aa—130

BOIVIN ET BEAUDRY,
AGENTS,
COIN DES RUE NOTRE-DAME ET ST. VINCENT,
Vis-à-vis le Palais de Justice,

ONT le plaisir d'annoncer à leurs amis et nombreuses pratiques, qu'ils ont en mains un assortiment étendu et choisi de BIJOUTERIES, MONTRES, etc., et tous les articles dans cette ligne.

Ils continuent comme par le passé à réparer toute espèce de bijouteries.
10 avril. 33

ASSURANCES.

COMPAGNIE
D'ASSURANCE MUTUELLE D'ORIENT,
(*Orient Mutual Insurance Company*),
BOURSE, No. 2, 4 et 6, NEW-YORK.

AVRIL 1857.

Capital	$750,000
Billets de souscription	248,000
Autres garanties	378,000

Montant Total des Garanties, $1,376,000.

La Compagnie, telle qu'autorisée par sa charte, assure toute chose appartenant à ou ayant rapport au transfert maritime et contre les risques de la navigation.

Mortimer Livingston	James Brown
Eugeue Dutilh	Wm S Wilson
Richard Irvin	Wm A Platenius
P A H Renauld	G Henry Koop
John S Williams	Edwin A Oelrichs
Alex. M Lawrence	J Woodward Haven
Fred. G Foster	F A Schumacher
George Christ	John L Aspinwall
Fred. W. Reed	E H R Lyman
N D Carlile	Joseph Gaillard, Jr.,
Arthur Leary	M H Grinnell
John Auchingcloss	Edward F Sanderson
Francis Cottenet	Robert Emmet, jr.,
George E Kunhardt	C H Sand
John H Hicks	Thomas Rigney
Cornelius K. Sutton,	Charles Lamson.

LEOPOLD BIERWIRTH, Président,
ALFRED OGDEN, Vice-Président,
CHARLES IRVING, Secrétaire.
HENRY McKAY, Agent,
Rue St. François-Xavier
23 avril. fm—41

LA COMPAGNIE COLONIALE
D'ASSURANCE SUR LA VIE,
Incorporée par Acte Spécial du Parlement.

CAPITAL--UN MILLION STERLING.
Etablie en 1846.

Gouverneur :
TRES HON. COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE.

Bureau Principal—Edinbourgh, 5, George Street.

Bureau Principal pour le Canada—Montréal, 67, Grande Rue St. Jacques.

BUREAU DES DIRECTEURS :
L'hon. PETER MCGILL, Président.
Hon. Juge MCCORD, | B. H. LEMOINE, Ecr.
Hon. A. N. MORIN, | J. O. MOFFATT, Ecr.
HENRY STARNES, Ecr.
Gérant—A. DAVIDSON PARKER.

Agences et Bureaux Locaux dans toutes les Colonies Anglaises, où des Propositions peuvent être faites et des Primes payées.
Réclamations payées en Angleterre ou dans les Colonies.
Taux de Primes d'Angleterre chargés pour l'Amérique Britannique du Nord, le Cap, Mauritius, l'Australie, et partie des Etats-Unis.
Première Division des Profits faite en 1854. Bonus £2 par cent par année. Divisions futures tous les cinq Ans.
On peut obtenir toute information regardant la Compagnie en s'adressant au Bureau Principal, ou à aucune des Agences.
A. DAVIDSON PARKER,
Gérant pour le Canada.
18 avril. bm—39

Compagnie d'Assurance
CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE
DE LIVERPOOL ET LONDRES.

Capital—2,000,000 sterling.

Etablie en 1836—Incorporee par Actes speciaux du Parlement.

BUREAUX :
37, rue Castle, Liverpool; 20 et 21, Poultry, Londres; 61, rue King, Manchester; 56, rue Wall, New-York; Place d'Armes, Montréal; Quarré Wynyard, Sydney; et rue Elizabeth Sud, Melbourne.

ADMINISTRATEURS:
Sir Thomas Bernard Birch, Baronet,
Adam Hodgson, écuyer,
Samuel Henry Thompson, écuyer.

DIRECTEURS A LIVERPOOL:
Thomas Brocklebank, écuyer, Président,
J. C. Ewart, écuyer, M.P., F. Haywood, écuyer, Vice-Présidents,
Secrétaire—SWINTON BOULT, écuyer,
Et dix-sept autres Directeurs.

DIRECTEURS A LONDRES :
Matthew Forster, écuyer, Président,
George Frederick Young, écr., Vice-Président,
Et neuf autres.

BRANCHE DU CANADA.
Bureau—PLACE D'ARMES.
DIRECTEURS A MONTREAL :
T. B. Anderson, écuyer, Président,
Alexander Simpson, écuyer, Vice-Président,
Henry Chapman, écr., | Henry Starnes, écr.,
James Mitchell, écr., | Robert S. Tylee, écr.
J. H. Maitland, écuyer, Secrétaire résident.

CONSTITUTION.
Responsabilité de tout le corps des Actionnaires non limitée. Tous les Directeurs doivent être propriétaires dans la Compagnie. Le Capital est de £2,000,000, divisé en 100,000 parts de £20 chaque, 87,154 desquels sont entre les mains des propriétaires à £2 par part.

Il peut être utile pour les propriétaires de connaître les additions qui ont été faites aux divers fonds, et par là savoir l'étendue de progrés fait durant l'année :—

	1856. £	s.	d.	Augm. en 1857. £	s.	d.
Le capital	170,858	0	0	175,008	0	0
Fonds de réserve	169,150	0	0	180,262	10	0
Réserve — Assurance sur la vie	293,557	4	5	339,450	5	10
Réassurance, depart. du feu	82,536	17	5	125,653	6	0
	£716,092	1	10	£820,374	2	3

SWINTON BOULT,
Secrétaire de la Compagnie.

Toutes Applications pour ASSURANCE CONTRE LE FEU doivent être faites au Bureau de la Branche du Canada, Place d'Armes, Montréal.
J. H. MAITLAND, Sec. résident.
18 avril. aa—a½ps—56

COMPAGNIE D'ASSURANCE MONARCH DE LONDRES, CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

Etablie par Actes Spéciaux du Parlement.

ETABLIE EN 1835.

RISQUES de FEU et sur la VIE continuent à être acceptés par cette Compagnie aux Conditions les plus équitables.

Toutes pertes promptement payées ici, sans en référer au Bureau des Directeurs de Londres.
G. M. MILLAR,
Agent pour Montréal,
Bureau, 273, rue St. Paul.
27 mai. aa—51

PACCAGE.

ON prendra en PACCAGE CINQUANTE VACHES à la Ferme de la Montagne.
S'adresser à M. CLERMONT sur les lieux.
Montréal, 18 avril. 39

ASSURANCES.

ASSURANCE CONTRE LE FEU
RISQUES PRIS
AUX
CONDITIONS ORDINAIRES.
RAE ET MITCHELL,
Compagnie d'Assurance Contre le Feu,
TIMES ET BEACON DE LONDRES,
UNION BUILDING.
25 avril. aa—6

COMPAGNIE D'ASSURANCE ANCHOR,
Sur la Vie, les Annuites et contre le Feu.

No. 67, CHEAPSIDE.......LONDRES,
KINGSTON..........CANADA-OUEST,
MONTREAL..........CANADA-EST.

Incorporée par Acte du Parlement.

ETABLIE EN 1842.

CAPITAL ....£1,000,000 Sterg.
CAPITAL PAYE ...... 90,000 Sterg.

ARGENT en mains des Banquiers et Agents, avec £98,000 sterling investis sur hypothèques, etc., plus de £120,000 sterling.

Bureau de Directeurs à Montréal.
Hugh Allan, écr., (Edmonstone Allan et Cie.)
H. H. Whitney, écr., M.P.P., (Seymour, Whitney et Cie.)
Joseph Belle, écr., N.P., J.P.
Joseph Grenier, écr.
J. B. Homier, écr., Echevin.
Joseph Whyddon, écr.

Risques de feu pris pour un montant n'excédant pas £6,000 courant sur un seul risque.
Assurance effectuée au montant de £4,000 courant sur une seule vie.

ANNUITEES ACCORDEES
ET PRÊTS FAITS SUR SURETÉES APPROUVÉES.

Toute personne s'assurant à ce Bureau a la liberté d'examiner les Etats montrant les engagements et l'avoir de la Compagnie, tel que produit à l'assemblée annuelle des actionnaires tenue à Londres en novembre dernier.
£20,000 doivent être investis en Canada, au nom de Curateurs, sans délai.
Polices en Anglais et en Français, directement du Bureau de Montréal.
Pertes réglées à Montréal sans en référer en Angleterre.
JOSEPH WHYDDON,
Agent pour le Canada-Est,
18, Grande rue St.-Jacques.
29 janv. aa—137

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU
"EQUITABLE."
BUREAU PRINCIPAL
Cannon Street West, Londres.

CAPITAL, UN DEMI-MILLION STERLING.

Primes reçues en 1854, £45,420 — En 1855, £52,813.

CURATEURS :
Le très hon. Lord VICOMTE SIDMOUTH.
ARCHIBALD CAMPBELL BARCLAY, Ecr.

DIRECTEURS:
ARCHIBALD CAMPBELL BARCLAY, Ecr., *Prés.*
Col. Bazalgette | Miles Chs. Seton, Ecr.
Chs. Bennett, Ecr. | E. S. Symes, Ecr. M. D.
John Moss, Ecr. | Thomas West, Ecr.
Henry Oxenford, Ecr. | F. V. Woodhouse, Ecr.
W. Henry Place, Ecr.

DIRECTEURS LOCAUX A MONTRÉAL.
BUREAU—*à la Bourse.*
WILLIAM LUNN, Ecr. *Président.*
John Torrance, Ecr. | Benj. Holmes, Ecr.
John Frothingham, Ecr. | J. G. Mackenzie, Ecr.
Alfred LaRocque Ecr. | Theodore Hart, Ecr.
CHARLES F. TILSTONE,
Gérant.
D. D. MACKENZIE,
Comptable et Caissier.

CE BUREAU assure contre les Pertes ou Dommages par le Feu toute espèce de bâtisses, y compris les Moulins et Usines, et les Marchandises, effets qui y sont contenus; Navires au port ou aux bassins; Bateaux sur les rivières Navigables et les Canaux, et les effets dont ils sont chargés; et fonds d'agriculture de toutes sorte.
Les TAUX de cette Compagnie sont extrêmement modérés.
La PRIME est dans chaque cas établie strictement en rapport avec les mérites du risque sous considération déterminé seulement par une soigneuse investigation.
Les engagements de l'*Equitable* sont garantis par un propriétaire responsable et un ample Capital souscrit. Les assurés sont libres des engagements d'une *Société d'Assurance Mutuelle*, et ont droit, suivant le plan de la Compagnie, à une remise de la moitié des profits.
Les pertes sont reconnues, sans déduction ou escompte, et réglées et payées à Montréal, lorsqu'elles deviennent dues.
Les Directeurs locaux se réunissent chaque semaine.
☞Des Agents ont été nommés par tout le Canada.
13 janv. 1857. aa—143

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE
DE
LIVERPOOL ET LONDRES.

Capital—£2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

DEPARTEMENT DU FEU.

CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâtisses et toutes sortes de Propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions libérales.
Toutes pertes justes promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans référer en Angleterre.
Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés.
Il n'est rien charfié pour Polices ou Transferts.

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Les avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie :—
Parfaite sûreté pour l'accomplissement des engagements envers les porteurs de Polices.
Taux de Primes favorables.
Une grande réputation de Prudence et de jugement, et la plus libérale considération de toute question liée aux intérêts des assurés.
Trente jours de grâce accordés pour le paiement des primes de renouvellement, et pas de retrait de police pour erreur non intentionnelle
Polices échues pour non paiement de primes peuvent être renouvelées dans les trois mois en payant la prime, et une amende de dix chelins par cent, en produisant des preuves satisfaisantes du bon état de la santé de l'assuré.
Participation des profits par les assurés, se montant aux deux tiers du montant net.
Grands Bonus déclarés en 1855, se montant à £2 par cent par année sur la somme assurée, faisant, sur les âges de vingt à quarante ans, 80 par cent sur la prime. La prochaine division des profits en 1860.
Etampes et Polices données gratuitement.
Tous les Frais de Médecins payés par la Compagnie.
Référence Médicale.—W. E. SCOTT, M.D.
H. L. ROUTH, *Agent.*
8 avril. aa—32

DENTISTE FRANÇAIS.
DR. JOURDAIN,
No. 126, RUE NOTRE-DAME, No. 126.
(En face du Palais de Justice.)
25 avril. aa—42

MEDECINES.

GRAINES DE TREFLE.

LE Soussigné a en vente les GRAINES de TREFLE suivantes :
LONGUE ROUGE ALLEMANDE
COURTE BLANCHE do
ROWDON (rouge)
VERMONT do
HAUT-CANADA.
Aussi :—Graines de Mil, Carrote, Mangel Wurzel, Navets et autres Graines de Jardin et Champs, qu'ils sont prêts à fournir à tous les Fermiers, Marchands de Campagne, Sociétés et autres, aux plus bas prix que puissent comporter les bonnes qualités de Graines.
LAMPLOUGH ET CAMPBELL,
(Ci-devant A. Savage et Cie.)
Chimistes et droguistes, près du Palais de Justice.
23 avril. fs—41

LE soussigné offre en vente—
590 douz. de la plus belle huile de Castor en quart, pintes, ½ et ¼ pintes.
50 doz. Par Huile de Morue en quarts, pintes et ½ pintes
200 do Vieille Huile Gargling, Anglaise
200 do Essence de Menthe
50 do Bitters de Stoughton en pintes et un
500 do Fleur Allemande pour Boulanger
300 do Poudres d'Yonatt
200 do Boîtes de Pillules Antibilieuses de Cooper
50 cwt. Bicarbonate Soda
6 do Carbonate d'Amonia
3 do Belle Gomme Arabique
6 do Sagon Perté
200 lbs. Beau Sené E I
40 do Huile de Menthe Garantie pure
30 do Pure Huile de Huile Atrons
30 do Cochenille Superfine
4 cwt. Crême de Tartre
3 do Acide Tartrique
—AUSSI—
Sels d'Epsom, Soda
Racines de Gingembre de la Jamaïque
Alum, Souffre
Sulphur, Borax
Savons de Miel et de Windsor
Grains de Chanvre et de Millet
Acide Acitique, Poudre à Blanchir
Porfumerie, Huiles à Cheveux, grande quantité
Pommade et Graisse d'ours.
Grand assortiment de sauces, ainsi que toutes sortes d'articles ordinairement tenus par les Droguistes pour approvisionner les magasins de la Compagnie.
JOHN GARDNER,
Chimiste et Droguiste,
295 rue Notre-Dame Ouest.
Montréal 22 avril 1857. aa—40

Plus de Pilules ni aucune autre Medecine,

Pour la Constipation, l'Indigestion (Dyspepsie,) Maladies Nerveuses, Bilieuses et du Foie, Toux, Asthme, Consomption et Débilité.

LA Délicieuse FARINE RESTAURATIVE de du BARRY, la REVALENTA ARABICAS épargne cinquante fois ce quelle coûte en autres remèdes, et guérit les maladies ci-dessus et leurs conséquences, telles que :—les Flatuosités, les gonflemens après les repas, les palpitations de cœur, les migraines nerveuses, la surdité partielle, les bourdonnements dans la tête et dans les oreilles, les douleurs aigües dans différentes parties du corps, les inflamations chroniques, et même les ulcération et cancer de l'estomac; le gravier, la pierre, les rétrécissemens, les hémorroïdes, l'érysipèle, les éruptions cutanées, la phthisie, l'hydropisie, les rhumatismes, la goutte, les cuissons d'estomac, la pituite, les nausées et vomissemens pendant la grossesse, après les repas, et même en mer; l'hypochondrie le spleen, les spasmes, les crampes, la débilité et le dépérissement du corps, l'épilepsie, la paralysie, l'asthme, la toux, l'irritabilité et le manque de repos; la perte de mémoire, les congestions cérébrales, le vertige, l'aversion contre la société, la timidité nerveuse, l'inaptitude à l'étude et au travail, l'irrésolution de caractère, la mélancolie, et plusieurs autres affections. C'est la meilleure nourriture pour les jeunes enfants et les personnes d'une constitution délicate ou maladive, car elle absorde toute acidité et irritation de l'estomac et rétablit l'appétit et la faculté de digérer parfaitement, et donne de l'énergie au système nerveux et musculaire le plus affaibli. Ce remède est appuyé des témoignages des célèbres professeurs de chimie, tels que Dr. Andrew Urie, Shorland, Harvey, Campbell, Gattiker, Wurzer, Ingram; de Lord Stuart de Decies, de la contesse douairière de Castle-Stuart, du major-général Thomas King et d'autres personnages respectables que ce remède a rendus à la santé après avoir vainement essayé tous les autres.

AVIS IMPORTANT contre les dangers des imitations falsifiées :
Le Vice-Chancelier Sir William Page Wood a accordé une injonction, le 10 mars 1854, contre Alfred Hooper Nevill, pour avoir imité le "Revalenta Arabica de Du Barry."
BARRY DU BARRY ET CIE.
77, Regent Street, Londres.

Bridgehouse, Frimley, 3 avril 1854.
Cure 52,422—Trente-trois années de maladies des poumons, crachement de sang, dérangement du foie, bourdonnement dans les oreilles, constipation, débilité, courte-respiration et toux, ont été guéries par la Revalenta Arabica. Mes poumons, mon foie, mon estomac, ma tête et mes oreilles sont en bon état: j'entends parfaitement et ma guérison est une merveille pour toutes mes connaissances.
JAMES ROBERTS, Marchand de Bois.
Cure No. 180.—25 années de sensibilité nerveuse, constipation, indigestion et débilibilité, dont j'ai enduré de grandes souffrances, et qu'aucun remède ne pouvait guérir ou soulager, ont été parfaitement guéries par la Farine de DuBarry en bien peu de tems. 4
W. R. REEVES, 181, Fleet St. Londres.

Bien enveloppée pour tous les climats et avec instructions complètes. En canistres, 1s 9d; 1lb, 3s 6d; 2lbs, 5s 8d; 5lbs, 13s 9d; 12lbs, £1 7s 6d. Qualité super-rafinée, 1lb, 7s 8d; 2lbs, 13s 2d; 5lbs, £1 7s 6d; 10lbs, £2 1s 6d.

AGENTS :
Montréal—Lamplough et Campbell, successeurs de A. Savage et Cie.
Québec—J. Musson et Cie.
Kingston—E. H. Parker et Cie et G. Baker et Cie.
Toronto—Lyman Bros. et Cie., et J. T. Shapter.
Hamilton—G. E. Cartwright et Hamilton Muir et Cie.
London, C. W.—W. Saunders et J. Weir.
St. Catherines—F. Paffard.
Cobourg—J. B. Howell.
Port Hope—Ch. Brent.
Galt—R. S. Strong.
Guelph—Higinbottom.
Simcoe—John Logan.
MARIA JOLY,
Workham Ling, près Diss. Norfolk.
Agents généraux pour les Canadas,
LAMPLOUGH ET CAMPBELL,
Successeurs de A. Savage et Cie.
Montréal, 9 janv. 1856. aa—142

HUILE DE FOIE DE MORUE PURE, ETC.

LES Soussignés viennent de recevoir d'amis du Nouveau Brunswick, de l'HUILE de FOIE de MORUE PURE d'une qualité supérieure.
Les diverses préparations faites avec cette Huile sont préparées avec soin, savoir : Oleine, Oleine et Quinine, Huile de Foie de Morue et Quinine, Huile de Foie de Morue et Hydriodate de Potasse, etc., ont donné une satisfaction universelle à la Faculté Médicale, et on peut les recommander avec confiance comme supérieures à toute autre de ce genre en Canada.
JOHN BIRKS ET CIE.

ECORCES CONFITES FRAICHES.

ON VIENT DE RECEVOIR—
Ecorce d'Orange Confite
Do Limon do
Do Citron do
D'une qualité supérieure, à vendre par
JOHN BIRS ET CIE.,
Medical Hall,
Vis-à-vis le Bureau de Poste.
29 nov. aa—61

MEDICAL HALL.

ON VIENT DE RECEVOIR—
Gelatine Supérieure de Bell
Gelatine de Cox
Colle de Poisson fine de Russie
Do do Brézil
Do Française en feuille
Do du Canada, article supérieur et à bas prix pour clarifier le Café, Vin, etc.
JOHN BIRKS ET CIE.
22 nov. aa—61

MEDECINES.

BAUME PULMONAIRE
DE
Cerises sauvages
DU
DR. AYER,
POUR LA CURE RAPIDE DE LA
TOUX, DU RHUME,
ET DE
L'ENROUEMENT.

BRIMFIELD, Mass., 20 déc. 1855.
Dr. J. C. AYER :—Je n'hésite pas de dire que le meilleur remède qu'il m'a encore été donné de rencontrer contre la Toux, l'Enrouement, la Gripe, et les symptômes qui accompagnent ordinairement le Rhume, est votre *Baume de Cerises sauvages*. Depuis dix ans que je n'ai cessé d'en faire usage auprès de ma clientelle et de ma famille, et les cures étonnantes qu'il a opérées démontrent évidemment ses propriétés supérieures pour le traitement de ces maladies.
EDEN KNIGHT, M. D.

A. B. MORTLEY, écr., de Utica, N.-Y., écrit :—"J'ai moi-même fait usage de votre *Baume Pulmonaire*, et je l'ai employé auprès de ma famille depuis que vous l'avez inventé, et je ne crois pas qu'il soit possible de trouver un meilleur remède pour les maladies pour lesquelles il est recommandé. Atteint d'un mauvais Rhume, j'aimerais mieux payer vingt-cinq piastres pour une seule bouteille que de ne pas en avoir du tout, ou me servir d'autre remède."

ESQUINANCIE, TOUX EMBARRASSEE, GRIPE.

SPRINGFIELD, Miss., 7 fév. 1856.
FRERE AYER :—Je m'empresse de vous annoncer et de vous assurer que votre *Baume Pulmonaire* est le meilleur remède que nous ayons pour la cure de la Toux Embarrassée, l'Esquinancie et les Maladies de Poitrine chez les enfants. Vos confrères du Sud apprécient votre habileté, et recommandent votre remède à tous leurs clients.
HIRAM CONKLIN, M. D.

AMOS LEE, écr., Monterey, Ia., écrit à la date du 3 janvier 1856 :—"J'ai eu un Enrouement langoureux, qui m'a retenu à la maison pendant six semaines. J'essayai différents remèdes sans éprouver le moindre soulagement : enfin et d'après l'avis de notre ministre en religion, j'ai fait usage de votre *Baume Pulmonaire*. La première dose a fait disparaître le mal que j'éprouvais dans le gosier et mes poumons, et je n'avais pas pris plus de la moitié du contenu de la bouteille que je me suis trouvé parfaitement guéri. Votre remède est le meilleur et le moins cher qu'il soit possible d'acheter, et nous vous regardons, vous, Docteur, et votre remède, comme "l'ami du pauvre homme."

ASTHME OU PTHISIE, ET MALADIES DES BRONCHES.

WEST MANCHESTER, PA., 4 février 1856.
Monsieur,—Votre *Baume Pulmonaire de Cerises Sauvages* opère les cures les plus merveilleuses dans cette partie de notre pays. Il en a guéri plusieurs atteints des symptômes de la Consomption, et il vient de rétablir un homme qui souffrait d'une affection de poumons depuis quarante ans.
HENRY L. PARKS, Marchand.

A. A. RAMSEY, M. D., Albion, Menroe Co., Iowa, écrit à la date du 6 septembre 1855 :—"Depuis que je pratique l'art de la médecine, je n'ai pas encore rien trouvé qui pouvait égaler votre *Baume Pulmonaire de Cerises Sauvages* pour le soulagement des consomptifs, et même pour la guérison de ceux qui pouvaient être réchappés."
Nous pourrions ajouter des volumes de témoignages, mais la preuve la plus convaincante est lorsqu'on en a fait usage.

CONSOMPTION.

Il n'est probablement pas un seul remède connu qui ait opéré tant de guérisons de ces sortes de maladies. Il est cependant des cas incurables, mais il n'en est pas un seul auquel ce remède ne puisse apporter du soulagement.

ASTOR HOUSE, NEW-YORK CITY, 5 mars 1856.
DR. AYER, Lowell :—J'éprouve beaucoup de plaisir, et je me fais en même temps un devoir de vous informer du bien que votre *Baume Pulmonaire de Cerises Sauvages* a procuré à mon épouse. Depuis cinq mois elle souffrait des symptômes de la Consomption, et tous les remèdes dont elle faisait usage ne lui apportaient aucun soulagement. Elle affaiblissait de jour en jour, jusqu'à ce que le Dr. Strong, de cette ville, que je consultai, me recommanda de lui faire essayer votre remède. Nous le remercions de sa bonté, et vous de votre habileté, car elle a toujours eu du mieux depuis ce jour-là. Elle n'est pas encore aussi forte qu'auparavant, mais elle est entièrement délivrée de la Toux et se dit elle-même bien.
Avec reconnaissance et considération,
ORLANDO SHERBY, de Sherbyville.

Consomptifs, ne désespérez pas avant d'avoir essayé le *Baume de Cerises Sauvages du Dr. Ayer*. Il a été inventé par un des plus savants chimistes du monde, et les cures étonnantes qu'il opère témoignent de ses propriétés.—*Philadelphia Ledger.*

PILULES CATHARTIQUES DE AYER.

LES sciences de la Chimie et de la Médecine sont réputées d'avoir produit le meilleur et le plus parfait purgatif encore connu. Néanmoins des preuves innombrables démontrent que ces *Pilules* ont des propriétés qui surpassent de beaucoup les remèdes ordinaires, et qu'elles se sont méritées et à un très haut degré l'estime du genre humain. Elles sont pures et agreables à avaler, et d'une cure puissante. Leurs propriétés pénétrantes aiguillonnent les activités vitales du corps, font disparaître les obstacles de ses organes, purifient le sang et chassent la maladie. Elles guérissent les tumeurs mauvaises qui s'étendent et agravent la maladie, excitent l'inactivité ou le mauvais état et les remettent dans leur fonction naturelle, et donnent de la force et du cours à tout le système. Non seulement elles ont la propriété de guérir les maladies qu'on rencontre généralement, mais elles ont encore guéri des cas qui avaient rendu à bout de ressources l'habilité des plus éminents médecins. En même tems que leurs effets sont puissants, elles sont aussi, en les amoindrissant, un excellent remède pour les maladies ordinaires chez les enfants. Enveloppées de sucre, elles sont agréables à avaler, et étant en outre purement végétales, elles ne peuvent susciter aucun mal. Des cures ont été opérées et seraient presque incroyables si elles ne l'avaient été chez des hommes dont la position et le caractère ne peuvent être révoqués en doute. De nombreux certificats signés des ministres en religion et des médecins les plus éminents attestent de l'efficacité de ces pilules, et nombre d'autres personnes se sont empressées de me faire connaître l'assurance de leur conviction, que ce remède a immensément contribué au soulagement de mes concitoyens affligés et souffrants.

Mes agents ci-dessous nommés se feront un plaisir de livrer *gratis*, mon Almanac Américain, contenant les directions, pour en faire usage, et les certificats de leurs cures pour les maladies suivantes :—

Constipation, Maladies Bilieuses, Rhumatisme, Hydropisie, Inflammation, Maux de tête et de cœur, Indigestion, Inaction des intestins, Fluctuosités, Perte d'Appétit, Ulcères, Tumeurs, Scrofules. En purifiant aussi le sang, et en aiguillonnant le système, elles guérissent encore plusieurs autres maladies, telles que : Surdité, Affaiblissement de la Vue, Névralgie, Irritabilité nerveuse, Dérangement du Foie Goutte et autres maladies provenant du mauvais état du système ou de quelques obstacles à ses fonctions régulières.

N'allez pas acheter chez d'autres débitants, aucune autre sorte de pilules qui ne vous apporteraient aucun soulagement. Demandez des pilules du Dr. Ayer et n'en prenez point d'autres. Il n'en est pas que vous puissiez vous procurer dont les propriétés soient aussi assurées. Le malade a besoin du meilleur remède qui puisse lui fournir le plus de soulagement, et il doit se le procurer.

PRÉPARÉ PAR LE DR. J. C. AYER,
Chimiste Pratique et Analytique, Lowell Mass

Et en vente chez J. BOWLES, et J. MUSSON et CIE., Québec; LYMAN, SAVAGE et CIE., Montréal, et chez tous les Pharmaciens en général.
9 avril. fm—35

WILLIAM H. SMITH,
SCULPTEUR, DOREUR
FABRICANT DE
CADRES ET TRUMAUX
POUR
MIROIRS ET PEINTURES.
No. 44, Grande Rue St. Jacques,
(Seconde porte à l'Ouest de la Banque Molson.)
30 avril. 44

MEDECINES.

HUILE de Lin Bouilli et Crute
A vendre par
LYMANS, SAVAGE ET CIE.

ESPRIT de THEREBENTINE
PEINTURE BLANCHE Pure
BLANC DE PLOMB Sec
Avec un assortiment général de Couleurs, etc., etc.
A vendre par
LYMANS, SAVAGE ET CIE.

Huile de Castor.

CINQUANTE CAISSES No. 1 des Indes Orientales.
A vendre par
LYMANS, SAVAGE ET CIE.

Graine de Trefle.

ROUGE de l'OUEST
Do ALLEMAND
BLANC do
De RAWDON
Du VERMONT.
LYMANS, SAVAGE ET CIE.,
226, Rue St. Paul.
25 avril. aa—42

PILULES DE BLANCARD
A l'Iodure ferreux inaltérable,
Sans odeur ni saveur de fer ou d'iode,

VENANT D'ÊTRE REÇU, directement de Paris, un APPROVISIONNEMENT de cette excellente préparation.
S. J. LYMAN ET CIE.,
Place d'Armes.
4 avril. 33

GRAINES NOUVELLES.
1857.

LES Soussignés ont l'honneur d'offrir en vente un grand assortiment choisi de nouvelles

GRAINES DE JARDIN, CHAMPS ET FLEURS

Qu'ils viennent de recevoir des premières maisons de France et d'Angleterre.

PAPIER DE CANNE A SUCRE CHINOIS ENVOYÉ GRATIS, AVEC TOUTES LES COMMANDES POUR LES GRAINES.

On garantit que toutes les graines sont de l'espèce annoncée et les plus propres à ce pays. Sans spécifier les quantités reçues, MM. Lyman et Cie assurent à leurs amis qu'ils seront prêts à fournir à toutes les commandes et pour les quantités et pour les espèces.

Les FLEURISTES trouveront un assortiment choisi de nouvelles variétés des plus belles graines de fleur.

Les JARDINIERS POTAGERS obtiendront les meilleures graines françaises pour les primeurs.

Les FERMIERS peuvent être certains d'avoir toutes sortes de graines des champs les plus aptes à assurer des récoltes convenables à la nourriture des bestiaux.

12 paquets de graines de fleur envoyés francs de port pour 2s. 6d.; 25 pour 5s. dans toutes les parties du Canada.
S. J. LYMAN ET CIE.,
Place d'Armes.
12 mars. 24

BREVET D'INVENTION.

JAMBES ARTIFICIELLES de CONDELL, fabriquées avec les matériaux et suivant les procédés qui unissent la force, la légèreté et la durée.

Les articulations sont faites d'après un nouveau principe, et si bien confectionnés que les mouvements ressemblent à ceux de la nature.

Ces jambes mécaniques ont été approuvées par les chirurgiens les plus éminents de la province.

La Jambe Mécanique de Condell est excellente pour les ouvriers, car ils peuvent se livrer à leurs travaux sans inconvénient.

Pour plus amples informations s'adresser à Condell, ou à son Agent,
S. J. LYMAN ET CIE.,
Place d'Armes
10 fév. 11

ADRESSES.

JAMES H. SPRINGLE,
ARCHITECTE,

DEMENAGERA le 1er MAI, aux BUREAUX au-dessus de chez GIBB et CIE., adjoignants la Banque *British North America*, dans la Grande Rue St. Jacques.
28 avril. aa—44

ROGERS et KING,
FONDEURS,
85, Rue Craig, Montreal.

BALUSTRADES EN FER POUR LOTS DE CIMETIERES OU DEMEURES.
25 avril. f—42

ARCHAMBAULT & DUHAMEL,
AVOCATS,
BUREAU : Coin des rues ST. VINCENT et STE. THÉRÈSE, No. 16.

M. CYRILLE ARCHAMBAULT suivra les Circuits de Richelieu et des Deux-Montagnes.
M. JOS. DUHAMEL le Circuit de Beauharnois.
16 avril. fm—38

F. X. BRAULT,
AVOCAT,

A établi son Bureau avec celui de J. F. G. COUTU, Notaire, au Village de Berthier, Maison voisine du PALAIS DE JUSTICE.
N.B.—M. BRAULT suivra le Circuit de Richelieu.
10 juin. 57

DR. J. E. FERTE',
No. 306, Rue Ste. Catherine,
2e Porte de la Rue St. Laurent.
4 oct. aa—114

DR. J. W. WILSCAM,
91, RUE SAINT-JOSEPH, 91,
Vis-a-vis la Brasserie de DOW,
Visible avant 9h. A.M., de midi à 2h. et après 5h. P.M.
23 juin. aa—61

Dr. TRESTLER,
DENTISTE.
A transporté ses Salons au
No. 116½, Rue Notre-Dame,
Au-dessus du Magasin de M. L. P. BOIVIN.
6 mars. 43

DRESSER ET ROBINSON,
MARCHANDS-TAILLEURS ET DRAPIERS,
EN GROS ET EN DÉTAIL,
No. 74, RUE McGILL.
6 nov. aa—119

DEMENAGEMENT.

H. M. PERRAULT, Architecte et Arpenteur, a transporté son bureau au No. 53, Rue St. François Xavier.
6 mai. aa—43